

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

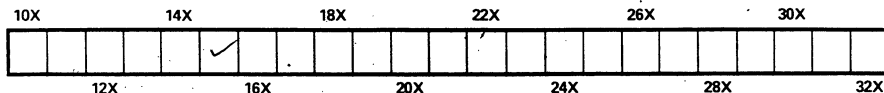
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire
qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails
de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du
point de vue bibliographique, qui peuvent modifier
une image reproduite, ou qui peuvent exiger une
modification dans la méthode normale de filmage
sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.



NATIONAL LIBRARY
CANADA

LE CANADA LA POSSEDE

LA FRANCE LA ÉLEVÉE

VIE DE LA

VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE

BOURGEOYS

FONDATRICE de la

CONGREGATION DE NOTRE-DAME de MONTRÉAL

CANADA

VA EN CANADA, JE NE T'ABANDONNERAI PAS

ARBEVILLE (Somme)

C. PAILLART, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

224331

. 2

78

B65

1896 L'auteur déclare se soumettre aux décrets du Pape Urbain VIII et ne prévenir en rien les décisions du Saint-Siège, en esquissant la vie et les vertus de la VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS.

Montréal, 17 avril 1896.

Imprimatur:

† EDUARDUS CAR. Arch. Marianopolitanus.



VIE de la VÉNÉRABLE
MÈRE
MARGUERITE
BOURGOYS



FONDATEUR
de la
CONGRÉGATION
DE

Notre-Dame de Montréal
CANADA

La colonie française du Canada était encore à son berceau (1642). Dieu qui destinait ce pays à être le boulevard du catholicisme en Amérique, prit soin de le doter tout d'abord de Communautés qui devaient en être le soutien et la gloire.

A Québec, il y avait déjà le monastère des Ursulines et celui de l'Hôtel-Dieu ; et à Ville-Marie, on se préparait à recevoir les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de la Flèche.

Mais ces trois Communautés, étant vouées à la clôture, ne pouvaient répondre à tous les besoins de la colonie. C'est alors que Dieu suscita la femme héroïque dont on esquisse ici la vie et les vertus : la VÉNÉRABLE MÈRE MARGUERITE BOURGEOYS, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

EN FRANCE

I.

Premières années de la Vénérable Mère. — La Très Sainte Vierge la favorise d'une grâce de choix.

Marguerite Bourgeoys naquit à Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620. Son père, Abraham Bourgeoys, était un négociant plus recommandable par sa probité que par sa fortune ; et sa mère, Guillemette Garnier, était la femme accomplie dont le Sage a fait le portrait au livre des Proverbes. Dieu fit à Marguerite une large part des vertus et des mérites de ses excellents parents. Un cœur docile que la grâce semblait façonner elle-même, une intelligence supérieure, une âme ardente, portée, comme par nature, à l'humilité et à la mortification, tout, en un mot, révélait en elle une de ces âmes privilégiées que Dieu destine à l'accomplissement des plus grandes œuvres.

A peine âgée de dix ans, elle réunissait ses petites

compagnes pour les animer au bien et leur communiquer les projets qu'elle formait déjà pour l'avenir. Dès ma petite jeunesse, écrivait-elle à l'âge de soixante-dix-huit ans, Dieu m'avait donné une inclination particulière pour assembler des petites filles de mon âge, dans le dessein de demeurer et



de travailler ensemble ; car je n'avais point connu encore de communauté de filles... Nous accommodions cela comme pouvaient le faire des enfants. Ces projets étaient comme les premières étincelles de ce zèle ardent qu'elle devait déployer plus tard pour la sanctification des âmes.

A douze ans, Marguerite perdit sa vertueuse

A dix ans, Marguerite enseigne les petites filles de son âge.

mère. Son père, remarquant en elle une gravité et une prudence peu ordinaires, lui confia le soin intérieur de la maison et l'éducation de ses deux plus jeunes enfants. Elle préludait ainsi, au milieu des siens, à la sublime mission à laquelle Dieu la destinait.

Nous ne savons rien des vertus qu'elle pratiqua dans cette charge de maîtresse de maison qu'elle eut alors à remplir ; mais tout porte à croire que, par son dévouement et sa tendresse, elle fut l'ange du foyer domestique et la consolation de son père. Sa modestie lui a fait taire tout ce qui aurait pu tourner à sa louange ; mais son humilité l'a souvent fait s'accuser avec douleur des fautes de vanité qu'elle croyait avoir commises à cette époque de sa vie.

Fidèle aux traditions des familles chrétiennes, elle ne souffrait rien d'exagéré dans sa parure. Toutefois, comme sainte Thérèse avant sa conversion, elle ne se faisait pas scrupule de mettre quelque recherche dans ses ajustements. Cette inclination à la frivolité était un fil qui l'empêchait de prendre son essor vers une vie plus parfaite. Mais Dieu, qui voulait cette âme tout à lui, rompit bientôt ce faible lien par l'intervention de la Vierge du Rosaire.

On était au premier dimanche d'octobre 1640. Les Dominicains de Troyes célébraient ce jour-là la fête du Saint-Rosaire par une procession solennelle. Répondant à un mouvement particulier de la grâce, Marguerite suivit le pieux cortège. Arrivée devant l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, elle s'arrêta un instant pour saluer la statue de la Vierge qui surmontait le portail. A ce moment, la Madone lui apparaît d'une beauté ravissante et toute céleste, abaissant sur elle un regard d'une

indicible tendresse. Marguerite, ravie et comme en extase, oublie la terre. Et ce rayon de grâce que la Très Sainte Vierge laisse tomber sur elle est comme un trait pénétrant qui porte dans son cœur l'amour



le plus ardent envers Marie et la remplit de mépris pour les choses créées.

Après la touche que j'avais eue, écrit-elle plus tard dans les Mémoires qu'elle rédigea par l'ordre de son confesseur, je me trouvai si changée que cela paraissait à tous... Dès ce moment, je quittai tous mes petits amusements et me retirai d'avec le

Marguerite sent son cœur changé à la vue d'une image de la Vierge.

monde pour me donner au service de Dieu. Elle ne porta plus dès lors que des vêtements très simples, de couleur brune ou noire, sans dentelles, ni autres ornements superflus.

II.

Elle désire se faire Religieuse. — Essai d'une Communauté à Troyes. — L'Enfant Jésus se montre à elle.

Pour soutenir sa ferveur, Marguerite entra dans la Congrégation externe dirigée par les religieuses de la fondation du Bienheureux Père Fourier. C'était une association de jeunes personnes qui, sans contracter aucun engagement de conscience, s'assemblaient les jours de fêtes et de dimanches pour accomplir certaines pratiques de religion et de charité envers le prochain.

La pieuse congréganiste répandit l'édification parmi ses compagnes : elle était de toutes les bonnes œuvres, de tous les généreux dévouements. La première à remplir ses obligations, elle fut bientôt choisie pour exercer la charge de préfète, qui lui fut conservée tout le temps qu'elle demeura à Troyes.

Ce zèle pour le bien, Marguerite le puisait dans sa grande dévotion envers la Très Sainte Vierge. Depuis le jour où elle s'était sentie si vivement touchée à la vue de l'image de Marie, l'occupation habituelle de son esprit et de son cœur était de s'unir aux dispositions qui avaient animé toutes les actions de cette divine Mère lorsqu'elle était sur la terre. Cette pratique sanctifiante à laquelle elle fut

toujours fidèle, explique comment elle semblait voler plutôt que marcher dans le chemin de la vertu.

Tout en s'appliquant à ces œuvres de piété et de dévouement, Marguerite nourrissait dans son cœur le désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. Son amour envers la Très Sainte Vierge, et son attrait pour la mortification la portèrent à solliciter son entrée chez les Filles de sainte Thérèse ; mais Dieu qui l'avait choisie pour être la fondatrice d'un Institut de vierges destiné à honorer sa Très Sainte Mère dans la Nouvelle-France, permit que ses démarches n'eussent aucun résultat, ni au Carmel, ni chez les Clarisses, où elle avait aussi manifesté le désir d'être admise.

Cependant, elle demeurait inébranlable dans sa résolution d'être toute à Dieu. Alors elle conçut le projet de se lier à son service, même au milieu du monde, par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Elle avait vingt-deux ans.

Son confesseur, M. Jendret, lui avait dit d'abord qu'il ne lui permettrait cet acte d'héroïsme chrétien qu'à l'âge de trente ans. Mais touché de son humilité et de sa soumission, autant qu'étonné des merveilleuses opérations de Dieu en elle, il lui permit, après un an d'épreuve, de prononcer le vœu de chasteté perpétuelle, et plus tard celui de pauvreté : ce qu'elle fit, avec toute la ferveur possible, le jour de saint Thomas, apôtre, le 21 décembre 1643.

Puis, frappé des circonstances qui avaient empêché Marguerite d'embrasser la vie cloîtrée, et réfléchissant à ses rares qualités pour la direction de la jeunesse, il pensa qu'elle était peut-être appelée à former une Communauté pour l'instruction des jeunes filles de Troyes, œuvre qu'il avait lui-même à cœur.

Il lui communiqua donc son projet, lui adjoignit deux compagnes, leur traça un règlement, et fit commencer une école.

Ce bon Père, raconte la Servante de Dieu sur la fin de sa vie, me parla un jour du dessein de fonder une Communauté pour honorer l'état de la Sainte Vierge dans sa vie voyageuse... Ce projet me fut bien agréable.

La Sœur Bourgeoys déploya dans l'exercice de ses nouvelles fonctions un talent et une sagesse vraiment remarquables.

Le trait suivant témoigne de la puissance de son zèle et de son héroïque charité.

Deux libertins entraînaient un jour une jeune fille malgré elle. Informée de cette action audacieuse, l'énergique Marguerite saisit un crucifix, s'élance dans la rue et court après eux.

Arrêtez ! s'écrie-t-elle, et laissez aller cette fille. Pour toute réponse l'un d'eux dirige vers elle un pistolet. *Tirez, lui dit-elle, mais sachez que c'est à Jésus-Christ lui-même que vous aurez à rendre compte de votre conduite, et qu'il vous punira.* Il n'en fallut pas davantage pour les mettre en fuite, et la jeune fille courut se jeter dans les bras de sa libératrice.

Mais la France ne devait pas être le théâtre du dévouement de Marguerite Bourgeoys : l'œuvre de M. Jendret tomba d'elle-même. Quelle déception pour celle qui avait cru enfin connaître les desseins de Dieu sur elle ! Mais cette épreuve ne fut pas la seule. Vers ce même temps, elle eut encore la douleur de perdre son père. Après l'avoir assisté pendant sa maladie et à sa mort avec une tendresse toute filiale, elle eut le courage de l'ensevelir de ses propres mains, ne voulant pas qu'une autre qu'elle lui rendit ce dernier devoir. Cette

bonne œuvre d'ensevelir les morts, elle l'exerça le reste de sa vie.

Si d'un côté, Dieu éprouvait la vertu de sa servante, d'un autre, il semblait vouloir la dédommager abondamment de ses peines et des difficultés



qui se multipliaient sur sa route. Ce bon Maître se plut à l'inonder pendant plusieurs mois des plus ineffables consolations. Chaque fois qu'elle s'approchait de la sainte Table, elle éprouvait des douceurs extraordinaires, et le feu sacré qui embrasait son âme était souvent si intense qu'elle avait peine à modérer les impressions sensibles de cette sainte

Marguerite au chevet de son père mourant.

ardeur. Cependant le divin Jésus lui réservait une faveur plus grande encore.

C'était en 1650, le jour de l'Assomption, fête principale de la Congrégation externe. Le Saint-Sacrement étant exposé selon l'usage, la pieuse Marguerite fut désignée pour rester en adoration à l'église pendant la procession qu'on faisait ce jour-là. Après avoir passé quelque temps humblement prosternée aux pieds de Notre-Seigneur, elle se sentit tout à coup portée à lever les yeux vers la sainte Hostie. O merveille ! A ce moment, le Dieu de l'Eucharistie daigne se manifester à elle sous la forme d'un enfant de l'âge de trois ans et d'une beauté incomparable.

Cette vision lui fit éprouver les plus douces émotions du saint amour et lui inspira un profond mépris pour les beautés trompeuses de la terre. Comme ferait un ange revêtu d'une chair mortelle, elle n'usa plus qu'avec



Notre-Seigneur se fait voir à Marguerite sous la forme d'un bel enfant.

contrainte et dégoût des choses les plus nécessaires à la vie.

C'était précisément la disposition où Dieu voulait faire entrer cette grande âme, pour la rendre capable d'exécuter les desseins qu'il allait lui manifester en l'appelant au Canada.

III.

Son entrevue avec M. de Maisonneuve. — La Très Sainte Vierge lui apparaît et l'assure de sa protection. — Départ pour le Canada.

Dans le temps où la Vierge du Rosaire se manifestait à la pieuse Marguerite par une touche sensible de la grâce, il s'opérait en France un mouvement considérable en faveur du Canada. M. Paul Chomedey de Maisonneuve, personnage éminent en vertu, avait été choisi de Dieu pour aller y jeter les fondements d'une ville qui serait tout spécialement consacrée à la Très Sainte Vierge sous le nom de Ville-Marie.

Avant de passer dans la Nouvelle-France, ce gentilhomme alla à Troyes solliciter les prières de l'une de ses sœurs, religieuse au couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Le récit de son projet excita si vivement le zèle et l'admiration dans cette fervente Communauté que plusieurs religieuses sollicitèrent la faveur de l'accompagner pour aller établir en ce nouveau pays une maison de leur ordre. M. de Maisonneuve qui ne pouvait que leur faire des promesses pour l'avenir, accepta de leur part comme gage de leur parole mutuelle, une image sur laquelle on avait écrit ces mots :

Sainte Mère de Dieu, Vierge au cœur loyal,
Gardez-nous une place en votre Montréal.

En 1653, étant repassé en France pour y chercher du secours, M. de Maisonneuve alla de nouveau visiter les religieuses de Troyes. Celles-ci ne manquèrent pas de lui rappeler sa promesse; mais le gouverneur, comprenant mieux, cette fois, les besoins de la nouvelle colonie, leur dit qu'un établissement de religieuses cloîtrées n'était pas ce qui convenait à l'heure présente.

Ces saintes filles, animées du zèle de la gloire de Dieu, font de nouvelles instances, et, croyant mieux réussir, elles disent à M. de Maisonneuve que la préfète de leur Congrégation externe, Mademoiselle Marguerite Bourgeoys, les accompagnerait bien volontiers, et que ses vertus, ses talents et sa rare sagesse la rendraient très utile à la colonie. Enfin, elles font d'elle un si grand éloge que le gouverneur exprime le désir de la voir et prie sa sœur de la faire appeler. A peine Mademoiselle Bourgeoys est-elle entrée au parloir qu'elle s'arrête frappée d'un profond étonnement et s'écrie : *Voici mon prêtre !! voici celui que j'ai vu dans mon sommeil!!!* Cette exclamation surprend tout le monde. On demande une explication. La future missionnaire raconte que pendant son sommeil elle a cru voir un homme grave et vénérable, portant un habit simple, de couleur brune, partie laïque, partie ecclésiastique, semblable à ceux que prenaient alors les prêtres lorsqu'ils allaient en voyage. En même temps elle a compris qu'elle aurait avec ce personnage des relations particulières pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Et ce personnage, qu'elle n'avait jamais vu auparavant, elle le reconnaît dans le gouverneur de Ville-Marie.

Ce récit fut d'abord pour les religieuses le sujet d'une agréable récréation ; mais bientôt on y attachait plus d'importance. Pénétré d'estime pour Mademoiselle Bourgeoys, après tout ce qu'on lui avait dit de son mérite, M. de Maisonneuve lui fit cette



question : « Consentiriez-vous à passer à Montréal pour y tenir une école et instruire les enfants ? — Si mes supérieurs l'approuvent, répondit-elle, j'irai avec bonheur me consacrer au service de Dieu et du prochain dans cette lointaine mission.

Voici mon prêtre.

Heureux d'un résultat si inespéré, le gouverneur, en homme prudent, veut, avant de terminer cette affaire, prendre avis de personnes éclairées, et en particulier de M. Jendret. De son côté, la pieuse Marguerite cherche à connaître la volonté de Dieu par la voix de ses supérieurs.

Après trois jours de réflexion et de prière, tous s'accordent à dire que sa vocation vient du Ciel.

M. Jendret, entre autres, déclare à M^{lle} Bourgeoys qu'elle doit partir sans crainte pour le Canada, puis, pour rassurer sa pénitente alarmée à la perspective de se trouver seule dans la traversée au milieu d'une troupe de soldats, il lui adresse ces paroles mémorables : « Allez, remettez-vous entre les mains de M. de Maisonneuve comme entre celles de l'un des premiers chevaliers de la Reine des Anges. »

Après avoir fait tout ce que la prudence lui inspirait, elle fut encore affermie dans sa résolution par une vision dont la Très Sainte Vierge la favorisa. *Un matin, étant bien éveillée, raconte plus tard la Sœur Bourgeoys, je vis devant moi une grande dame, vêtue d'une robe de serge blanche, qui me dit : « VA, JE NE T'ABANDONNERAI POINT, » et je connus que c'était la Très Sainte Vierge, quoique je ne visse point son visage : ce qui me rassura pour ce voyage et me donna beaucoup de courage; et même, je ne trouvai plus rien de difficile, quoique pourtant je craignisse les illusions.*

Fortifiée par ce témoignage sensible de la protection de sa divine Mère, Marguerite n'hésite plus. Le feu sacré de la charité l'embrase d'une sainte ardeur et lui fait compter pour rien les obstacles qui se rencontrent sur sa route.

Sa décision cependant resta secrète. A l'exception

des religieuses de la Congrégation, d'une amie intime et des ecclésiastiques qu'elle avait consultés,



personne à Troyes n'en eut connaissance, pas même la propre sœur de M. de Maison-neuve, Madame de Chuly, chez qui elle demeurait.

Sur ces entrefaites, le gouverneur de Montréal écrit à cette dame pour l'inviter d'aller lui dire adieu à Paris, et la prie d'amener avec elle Mademoiselle Bourgeois.

Au lieu de faire des provisions d'argent et

de hardes, si nécessaires dans un pays qui ne fournissait rien encore, et où il fallait emporter d'Europe

les choses les plus indispensables à la vie, en véritable apôtre, Sœur Marguerite se dépouille de tout

La Très Sainte Vierge apparaît à Marguerite et lui ordonne de partir pour Ville-Marie.

ce qu'elle possède et distribue aux pauvres le peu d'argent qui lui reste.

Ce complet dégageant de toutes choses ne fut pas en elle un effet passager de zèle et de ferveur : il persévéra toujours le même jusqu'à la fin de sa vie. Parvenue à une grande vieillesse, elle raconte ainsi cette circonstance de son départ : *Après l'apparition que j'avais eue, comme je craignais les illusions, je pensai que si cela était de Dieu, je n'avais que faire de rien porter pour mon voyage, et je dis en moi-même : si c'est la volonté de Dieu que j'aïlle à Ville-Marie, je n'ai besoin d'aucune chose ; et je partis sans denier ni maille, n'ayant qu'un petit paquet que je pouvais porter sous mon bras.*

Ce fut dans cette disposition de parfaite confiance en Dieu qu'elle quitta sa ville natale au commencement de février 1653.

A peine fut-elle arrivée à Paris, qu'elle fit par-devant notaire, en faveur de son frère et de sa sœur, un acte d'abandon de toutes les prétentions qu'elle pouvait avoir dans la succession de son père et de sa mère.

En vain, parents et amis cherchèrent-ils, soit de vive voix, soit par lettres, à la détourner de son dessein, lorsqu'il fut connu : on lui offrit son entrée chez les Carmélites, on l'assura qu'elle ferait beaucoup mieux de demeurer en France. Tout fut inutile. La courageuse missionnaire se montra inébranlable dans sa résolution de n'écouter que la voix de Dieu.

Elle poursuivit sa route vers Nantes, non sans essayer de profondes humiliations ; en cette ville, elle se vit en butte à de nouvelles contradictions.

Mais elle triompha de tout.

Un jour, se voyant en proie à de vives inquiétudes et à une profonde désolation intérieure, elle entre dans une église ; et là, prosternée devant le saint

Sacrement exposé, elle répand son cœur avec une grande abondance de larmes ; elle proteste que son unique désir est de connaître et d'accomplir en tout la divine volonté. A l'instant même, elle se relève l'âme inondée d'une joie toute céleste, l'esprit éclairé d'une vive lumière ; elle se trouve résolue de persévérer jusqu'à la mort dans le dessein de servir Dieu à Ville-Marie. *En un moment, écrit-elle, toutes mes peines furent changées ; je reçus là une très forte impression et une très grande assurance qu'il fallait faire ce voyage, et je revins de l'église avec une entière conviction que Dieu voulait que j'allasse au Canada.*

IV.

La traversée.

C'est à deux mille lieues de son pays natal que la Providence appelle la vierge de Troyes. Mais qu'importent à cette âme magnanime la distance, l'exil, les privations, puisqu'elle va porter chez des peuples barbares la connaissance et l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ ? La Sainte Vierge, d'ailleurs, l'a assurée de sa protection ; cela lui suffit.

Le 20 juin 1653, Marguerite Bourgeoys dit donc adieu à la France, et s'embarqua dans la rade de Saint-Nazaire sur le vaisseau « *Saint-Nicolas*. »

Elle fut agréablement surprise d'y trouver plusieurs personnes de son sexe que M. de la Dauversière envoyait à Ville-Marie. L'équipage portait, en outre, cent huit hommes pour la défense du pays.

Dans cette traversée, la Sœur Bourgeoys eut l'occasion de déployer son zèle et sa charité. Une maladie contagieuse s'étant déclarée dans le vaisseau, elle servait tous les malades avec une bonté maternelle. Jour et nuit, elle était auprès d'eux, les



consolait dans leurs maux et leur distribuait libéralement tout ce qu'elle recevait de la table de M. de Maisonneuve, à laquelle, par humilité, elle ne voulut jamais prendre place. Son grand esprit de pénitence et de mortification lui fit encore sacrifier

Le « Saint-Nicolas » dans le port de Nantes.

en faveur des malades, la provision d'eau douce et le lit complet qu'on avait eu l'attention de faire mettre pour elle dans le bâtiment. Quant à la charitable missionnaire qui s'était peu préoccupée de se pourvoir de ces adoucissements, elle se contentait de l'eau que l'on servait aux matelots et prenait un peu de repos sur les cordages du navire. Enfin son séjour sur ce vaisseau fut une véritable mission : elle instruisait les matelots et les soldats, leur faisait le catéchisme, récitait les prières du matin et du soir, et vaguait encore à d'autres exercices de piété, sans que les incommodités de la mer pussent jamais ralentir l'ardeur de son zèle.

Il y avait plus de soixante jours que le *Saint-Nicolas* était en mer, quand enfin, le 22 septembre 1653, il parut devant Québec.

Notre arrivée, écrit la Sœur Bourgeoys, *donna la joie à tout le monde.*

A ce moment, la colonie était sur le penchant de sa ruine. La recrue de M. de Maisonneuve allait lui rendre la vie. Aussi toute la population se porta avec empressement à l'église pour chanter un *Te Deum* d'actions de grâces.

EN CANADA



V.

A Ville-Marie, elle est la mère de tous.
Rétablissement de la Croix de la montagne.

Il faut maintenant suivre notre héroïne sur cette terre de la Nouvelle-France, sa patrie d'adoption, sur ce sol béni qu'elle doit féconder de ses sueurs avec tant de profit pour l'Eglise.

La recrue de M. de Maisonneuve fut forcée de prolonger son séjour à Québec ; la Sœur Bourgeoys entra en relation avec les religieuses Ursulines qui ne tardèrent pas à apprécier ses vertus et son mérite. Elles lui offrirent de la recevoir dans leur communauté. La future fondatrice leur en témoigna sa reconnaissance, mais ne crut pas devoir accepter cette proposition, incompatible avec la mission que le ciel lui avait confiée. C'est à Ville-Marie que la Très Sainte Vierge appelle l'apôtre de son choix, c'est là que cette fille soumise aux volontés de Dieu va faire aimer et servir son auguste Souveraine. Elle arriva à Montréal le 16 novembre 1653.

Quatre années s'écoulèrent avant qu'elle pût exercer son zèle pour l'éducation chrétienne des enfants. On la voyait alors visiter et servir les malades, ensevelir les morts, consoler les affligés,

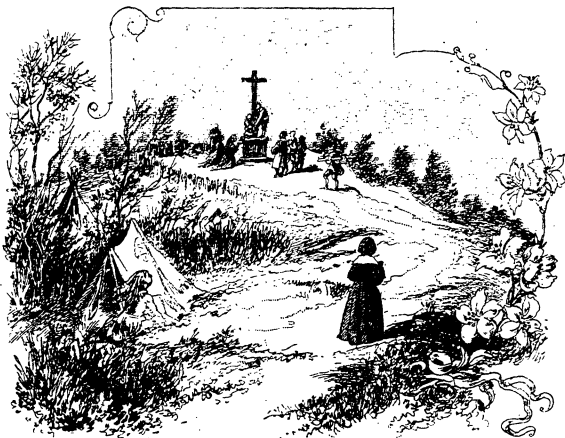
instruire les ignorants, blanchir et raccommoder les hardes des pauvres et des soldats, se dépouiller, en faveur des nécessiteux, des choses les plus indispensables. « Au cours d'un rude hiver, raconte l'un de ses historiens, un soldat transi de froid vient



se plaindre à elle qu'il n'a point de lit. La Sœur, sans balancer, lui donne son matelas. Peu après, un autre se présente et expose, à tort ou à raison, le même besoin; elle lui donne sa paille. Deux autres, sans savoir qu'elle se dépouille elle-même, font à leur tour appel à sa charité; elle leur distribue ses couvertures. »

Arrivée de la Sœur Bourgeoys à Ville-Marie.

Dans la traversée de France au Canada, M. de Maisonneuve avait souvent parlé à la Sœur Bourgeoys de la « *Croix* » qu'il avait fait planter sur le sommet de la montagne, le 6 janvier 1643, et lui avait promis de l'y conduire lorsqu'ils seraient arrivés à Ville-Marie. Pour s'acquitter de sa pro-



messe, le pieux gentilhomme fit accompagner la Sœur à la montagne par une escorte de trente hommes, en cas d'attaque. Mais on ne trouva plus la croix ; les sauvages l'avaient enlevée et détruite pendant l'absence du gouverneur. La Sœur Bourgeoys pria M. de Maisonneuve de la faire rétablir : ce qu'il agréa volontiers, la chargeant elle-même de diriger cette entreprise. Pendant trois jours elle

La Sœur Bourgeoys fait rétablir la croix de la montagne.

surveilla les travaux, et, dans son grand esprit de fôï, elle servit elle-même les ouvriers. Son bonheur fut au comble, lorsqu'elle vit le signe de notre rédemption arboré de nouveau sur le Mont-Royal.

Le choix que M. de Maisonneuve fit de la Sœur Bourgeois pour rétablir ce monument, et l'empressement des pieux colons à seconder les désirs de cette sainte fille, attestent la grande considération dont elle jouissait dans le pays, et l'ascendant que lui donnaient sa sagesse et ses vertus. « Il eût été difficile qu'il en fût autrement, » fait remarquer M. l'abbé Faillon, « car elle était, dans cette nouvelle colonie, comme une mère commune, et sa charité qui semblait la multiplier elle-même, la faisait être toute à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. »

VI.

Elle ouvre sa première école dans une étable.

— Son premier voyage en France. — Ses quatre premières compagnes.

Pendant il tardait à la Sœur Bourgeois de commencer son apostolat auprès de l'enfance. Ce ne fut qu'en 1657 qu'elle put enfin exercer ses fonctions de maîtresse d'école. *Quatre ans après mon arrivée, écrit-elle, M. de Maisonneuve voulut bien me donner une étable de pierre pour en faire une maison et y loger celles qui feraient l'école. Cette étable avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes. Il y avait un grenier au-dessus où il fallait monter par une échelle, par dehors, pour y coucher. Je la fis nettoyer, j'y fis faire une cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les*



enfants. J'y entrai le jour de Sainte-Catherine de Sienne (30 avril 1657) (1). Ma sœur Marguerite Piccaud demeurait avec moi et je tâchai de recorder le peu de filles et de gar-

çons capables d'apprendre.

Mais sa sollicitude et son zèle ne se bornèrent pas aux enfants. Il y avait aussi dans le pays quelques filles qui n'étaient plus en âge d'aller à l'école, l'admirable missionnaire voulut étendre sa charité sur elles, en les réunissant aussi dans cette maison pour les animer à la piété et aux pratiques

(1) C'est par suite d'une méprise que les historiens de la Vénérable ont confondu cette date avec celle du 25 novembre.

La Sœur Bourgeoys instruit les enfants de Ville-Marie.
Vue de l'étable.

de la vertu. Dans ce dessein, elle établit sur le modèle de ce qu'elle avait vu pratiquer à Troyes, la Congrégation externe qu'elle commença le jour de la Visitation, 1658.

Comprenant qu'il lui faudrait bientôt des auxiliaires, et dans l'espérance que le ciel lui en susciterait quelques-unes, elle se décida à passer en France.

Cette traversée fut, comme la première, accompagnée de beaucoup de privations et partagée entre la prière et les œuvres de charité.

La divine Providence favorisa ses pieux desseins; quatre vertueuses compagnes, les sœurs Crolo, Raisin, Châtel et Hioux, s'associèrent à elle, quoiqu'elle ne leur promît que *du pain et du potage*, expression qui avait ému jusqu'aux larmes le père de l'une d'entre elles.

De retour à Ville-Marie, la Sœur Bourgeoys et ses nouvelles compagnes s'établirent dans leur pauvre étable qui rappelait si bien le berceau du christianisme.

C'est en ce lieu que prit naissance la Congrégation de Notre-Dame que la Providence voulait établir sur les seules assises de la pauvreté.

La fondatrice fut fidèle à seconder les vues divines. M. Dollier de Casson, en parlant de ce voyage, rapporte un trait bien honorable de la Sœur Bourgeoys. Un des associés de la Compagnie de Montréal, touché de l'esprit de zèle et de dévouement apostolique qu'il reconnaissait en elle, lui offrit une riche fondation pour s'établir, elle et ses filles à Ville-Marie : elle refusa absolument de l'accepter dans l'appréhension que cette aisance ne nuisit à l'esprit de pauvreté qui l'avait animée jusqu'alors, et qu'elle voulait léguer à ses Filles comme un précieux héritage.

Pour comprendre la grandeur d'âme, le courage héroïque de la Mère Bourgeoys et de ses premières compagnes, il faut savoir ce qu'était Montréal dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Une cinquantaine de maisons éparses autour d'un petit fort de pieux : voilà Ville-Marie; quelques habitations cachées parmi les arbres d'alentour, des cabanes d'écorce élevées à la hâte : voilà la campagne. Et cette ville naissante touchait au pays des Iroquois, les sauvages les plus féroces de l'Amérique.

Ces barbares se plaçaient souvent en embuscade pour attendre leurs victimes. On frémit au seul récit de leurs atrocités. Non contents de poursuivre, de traquer et de tuer à coups de fusil les habitants de la colonie, ils les brûlaient et les mangeaient. Chacun était dans des transes continuelles pour soi ou pour les siens. Cependant, par une attention toute particulière de la divine Providence, rien de fâcheux n'arriva aux Sœurs de la Congrégation, bien que parfois ces sauvages s'introduisissent la nuit dans leur enclos pour les surprendre.

L'étable de pierre où la Mère Bourgeoys s'était logée en 1657, étant devenue insuffisante pour les besoins des Sœurs et des élèves, elle résolut de bâtir, sur le même terrain, une maison de bois plus convenable à son œuvre et pouvant loger douze personnes. Le nombre des enfants continuant à augmenter et les Sœurs témoignant le désir d'être un peu moins à l'étroit, la dévouée Fondatrice consentit, en 1669, à la construction d'une maison de pierre plus spacieuse. Mais à peine cet édifice fut-il achevé que son grand amour pour la pauvreté lui inspira des regrets très amers d'avoir consenti à *faire construire cette grande maison*, disait-elle, *pour nous mettre à l'abri de quelques légères incommodités que nous avons à supporter dans notre*

premier logis, et duquel nous aurions dû nous contenter. Dans les peines que j'éprouvai, ajoute-t-elle, je promis à la Sainte Vierge de lui faire bâtir une chapelle, et, tout aussitôt, je ressentis du soulagement. En attendant qu'elle pût remplir cette promesse, elle fit construire un appentis en bois, « mais si dévot » disent les Annales de l'Hôtel-Dieu, « que le peuple y allait comme à un asile assuré dans tous les besoins. Il s'y fit plusieurs guérisons qu'on a crues miraculeuses. »

Convaincue qu'on ne peut commencer trop tôt l'éducation des enfants, la courageuse Fondatrice se plaisait à les réunir dès l'âge le plus tendre, afin de leur inculquer les vérités chrétiennes et d'incliner doucement leurs cœurs vers le bien. La première fille qu'elle éleva n'avait que quatre ans et demi lorsqu'elle la reçut, et elle la garda jusqu'à son mariage. Les prêtres de Saint-Sulpice confièrent aussi aux Sœurs de la Congrégation quelques petites filles sauvages. La Mère Bourgeoys leur apprenait la langue française et ne les renvoyait pas qu'elle n'en eût fait de bonnes chrétiennes. Une de ces petites filles avait été donnée aux Sœurs par la mère elle-même. Celle-ci étant venue la réclamer, allait l'emporter quand l'enfant, se détachant de ses bras, courut se réfugier dans ceux d'une Sœur, protestant qu'elle ne voulait plus d'autre mère.

La zélée Fondatrice éleva ainsi tous les enfants de Ville-Marie, sans distinction, jusqu'au moment où la population devenant plus considérable, elle dut se borner à l'éducation des filles. Son ardent amour envers Jésus-Eucharistie la faisait redoubler de soins et d'attention envers celles qui se préparaient à leur première communion.

Ce dévouement de la Mère Bourgeoys, pour la

formation des enfants, s'étendait à toutes les classes de la société. *La Très Sainte Vierge*, disait-elle, *a reçu avec la même affection les bergers et les rois ; à son imitation, les Sœurs de la Congrégation ne doivent pas avoir plus de considération pour les enfants des riches que pour les pauvres, mais les*



aimer toutes d'une égale charité. Si elles avaient quelque préférence, ce devrait être pour celles qui sont les plus délaissées. La Très Sainte Vierge est allée aux noces de Cana, parce que c'étaient des pauvres et qu'il y avait à exercer la charité à leur égard.

Une petite sauvagesse s'échappe des maies de sa mère et va se jeter dans les bras d'une Sœur de la Congrégation.

La Mère Bourgeoys, en déposant les premiers germes de l'amour de Dieu et de la vertu dans le cœur de ses élèves, les inclinait en même temps à ces habitudes de douceur, d'affabilité et de politesse qui sont inséparables de la bonne éducation.

VII.

Etablissement d'un pensionnat, d'un ouvroir et d'une Congrégation externe. — Sa charité pour les filles qui viennent s'établir à Ville-Marie.

Comme le genre d'éducation doit être en rapport avec la naissance et la fortune, la Mère Bourgeoys, au contentement général des citoyens de la classe aisée, ouvrit un pensionnat où la plupart des jeunes personnes de Ville-Marie et des environs reçurent leur éducation. Elle leur inculquait, outre la science de la religion, les premiers principes des lettres humaines, et cela avec un succès qui charmait les parents. Aussi, plusieurs historiens font remarquer que, sous la domination française, grâce à l'éducation que donnaient les religieuses Ursulines et les Sœurs de la Congrégation, les femmes étaient plus instruites que les hommes.

Si désireuse que fût la Mère Bourgeoys de donner une solide instruction aux jeunes filles qui lui étaient confiées, elle ne l'était pas moins de leur inspirer le goût de l'ordre, de l'économie et du travail, quelle que fût d'ailleurs leur condition. *Les Sœurs de la Congrégation, écrit-elle, doivent se rendre habiles en toutes sortes d'ouvrages, afin d'apprendre aux enfants à éviter l'oisiveté, qui est la source de tous les vices.*

Pour entretenir et fortifier chez ses anciennes élèves les heureuses dispositions et les bons sentiments qu'elle leur avait inspirés, la Mère Bourgeoys les convoquait aux assemblées de sa Congrégation externe, leur faisait de touchantes instructions sur les moyens de se sanctifier dans le monde et de porter dans les familles la bonne odeur de Jésus-Christ. Cette dévouée Mère avait tant à cœur ces pieuses réunions qu'elle déclara ne vouloir jamais les abandonner, ajoutant que, quand elles ne devraient produire d'autre bien que d'empêcher un seul péché, elle serait abondamment payée de ses peines. Aussi, à sa recommandation, dans toutes les paroisses où les Sœurs ouvrent des écoles et des pensionnats, elles organisent; autant que possible, des Congrégations externes, et partout ces pieuses associations produisent des fruits de vertu et de sanctification.

Le zèle des âmes lui inspira encore de faire pour les filles de la classe indigente ce qu'elle réalisait avec tant de succès pour les enfants de familles aisées. En faveur de ces déshéritées des biens de ce monde, elle acheta une maison, les y rassembla, demeura avec elles, les instruisit, leur apprit à travailler et surtout à sanctifier leur travail : elle se consacrait tout entière à leurs intérêts. Cet ouvrage qu'elle fonda sur les seules ressources de sa confiance en Dieu fut appelé avec raison « La Providence. » Tels furent ses succès qu'ils attirèrent l'attention du Gouverneur du Canada, qui voulut bien le recommander à la protection du ministre de la marine. Lorsque, par suite du malheur des temps, il fallut fermer cet établissement, ce fut pour cette vénérée Mère une des plus grandes peines de sa vie.

Mais le vrai zèle ne connaît point de bornes,

aussi, celui de la Mère Bourgeoys ne se limitait pas à former les jeunes personnes de Montréal, il s'étendait encore à celles qui venaient de France pour s'établir dans la colonie. Elle poussait la sol-



licitude et les attentions, comme elle le dit elle-même, jusqu'à *les aller quérir au bord de l'eau*, c'est-à-dire au lieu de leur débarquement, *persuadée qu'il fallait ouvrir la porte de la maison de la Très Sainte Vierge à toutes les filles qui se présentaient*. Elle les amenait à la *Congrégation* et en prenait soin comme eût fait une mère; elle les

La Sœur Bourgeoys établit un ouvroir en faveur des filles pauvres

consolait, les encourageait, les instruisait, leur fournissait tout ce qui leur était nécessaire, se privant de draps de lit, elle et ses Sœurs, afin que ces pauvres filles ne manquassent de rien. Elle les gardait ainsi jusqu'à ce qu'elles fussent établies.



L'expérience lui ayant appris que, par suite de leur contact avec le monde, les jeunes personnes sont très exposées à se ralentir dans le chemin de la vertu et à négliger leurs devoirs religieux, elle

Charité de la Sœur Bourgeoys en faveur des filles envoyées pour s'établir à Ville-Marie.

trouva dans son zèle le moyen de maintenir ses anciennes élèves dans la ferveur. Ce fut de les convoquer aux exercices de la retraite. Continuellement, on voyait à la Congrégation des jeunes filles et même des mères de famille qui venaient se retremper dans leurs bons sentiments auprès de leurs anciennes maîtresses. Ces retraites produisaient un bien incalculable. Aujourd'hui encore, elles se continuent avec le même succès.

VIII.

Ses austérités, ses prières, ses vertus, etc.

Toutes ces œuvres d'institutrice, d'apôtre et de mère, entreprises pour la sanctification du prochain, la Mère Bourgeoys les soutenait par les exemples de sa vie pauvre et mortifiée. Sa charité la rendait victime pour les péchés des autres. Ses désirs d'expiation étaient continuels et lui inspiraient d'excessives pénitences. Elle n'acceptait pour sa nourriture que les aliments les plus communs, donnait la préférence à ceux qui étaient insipides; s'il s'en trouvait qui flattaient sa sensualité, elle ne les prenait que très froids ou très chauds, y mêlait de l'eau, de la cendre même, ou quelque poudre amère dont elle avait toujours une provision. Elle mangeait peu, et, selon son habitude, ne buvait que de l'eau, encore n'était-ce qu'une fois le jour, même dans les grandes chaleurs de l'été, et jamais en quantité suffisante pour étancher sa soif, mais assez seulement pour l'irriter davantage.

C'était toujours dans quelque posture gênante

qu'elle prenait ses repas, se tenant debout ou légèrement appuyée. Le vendredi, elle ne faisait qu'un repas, et le Vendredi-Saint, elle le prenait à genoux. Par cette longue habitude de se mortifier, elle en arriva à perdre le sens du goût, ne faisant aucune distinction entre les mets délicats et les plus désagréables. Son lit ordinaire était le plancher ou la terre nue, avec un billot pour chevet. Elle regardait comme une sensualité de coucher sur une paille avec un oreiller. Elle ne prenait qu'un sommeil très court et encore l'interrompait-elle toutes les nuits par plusieurs heures d'oraison qu'elle passait dans les attitudes les plus humbles et les plus incommodes.

Son corps qu'elle déchirait souvent par de cruelles disciplines, était de plus chargé d'instruments de pénitence qui rappelaient les austérités des plus grands saints. L'on ne peut entendre parler qu'avec frayeur d'un bonnet hérissé d'épingles au dedans, qu'elle portait en secret nuit et jour. Quelques-unes de ses compagnes, ayant remarqué, par hasard, cette invention de son amour pour les souffrances, la conjurèrent de quitter ce bonnet ; mais elle leur dit, en souriant, *qu'il ne lui faisait pas plus de mal qu'un oreiller de plume*. Un autre jour, sollicitée par ses Sœurs de modérer ses austérités afin de se conserver à leur Institut, elle leur répondit par une instruction sur le devoir imposé aux chrétiens de mener une vie pénitente ; instruction si forte et si pathétique que ses Sœurs en furent touchées jusqu'aux larmes, et se sentirent animées d'un saint désir de marcher sur ses traces.

La Mère Bourgeoys unissait à ses mortifications des prières ardentes et continuelles pour toucher plus efficacement le cœur de Dieu, en faveur des justes et des pécheurs. Par la constance et la fer-

veur de ses oraisons, elle était peut-être le plus ferme appui de la colonie naissante. Convaincu de son grand crédit pour négocier auprès de Dieu les intérêts du pays, M. Souart, vénérable prêtre de Saint-Sulpice, qui la dirigeait depuis douze ans, se plaisait à la considérer comme la *petite sainte Geneviève du Canada*. Il était persuadé que la Nouvelle-France, assistée par les prières de cette sainte religieuse, ne souffrirait aucun mal considérable de la part de ses ennemis.

Malgré l'austérité de sa vie pénitente, la digne Fondatrice n'avait rien dans son extérieur qui ne fût propre à attirer doucement les âmes et à les gagner à l'amour de Notre-Seigneur. La vue seule de sa personne portait à la piété, comme l'expérimentaient tous ceux qui se trouvaient en relation avec elle. « Je ne crois pas, écrivait le Père Bouvard, supérieur des Jésuites de Québec, avoir jamais vu de fille aussi vertueuse que la Sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de confiance en Dieu, de dévotion, de zèle, d'humilité, de mortification. « Le Père Leclercq, récollet, disait aussi : « Nous l'avons connue, pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'expérience ; d'une constance invincible dans tous les obstacles qu'elle a trouvés à ses desseins. »

IX.

Son deuxième voyage en France. — Lettres-patentes. — Six nouvelles compagnes. — L'église de Bon-Secours.

• L'apostolat de la vénérable Fondatrice et de ses auxiliaires donnait tant de satisfactions aux citoyens

de Ville-Marie que, dès l'année 1667, de concert avec M. de Courcelles, gouverneur du Canada, ils tinrent une assemblée générale, pour dresser une requête afin d'obtenir du roi des Lettres-patentes en faveur de la Congrégation de Notre-Dame. Monseigneur de Laval, pour seconder leur supplique, voulut bien, en termes élogieux, recommander l'Institut. L'humble Mère Bourgeoys, toujours indifférente aux conseils de la prudence humaine, était restée jusque-là étrangère à ces démarches; mais comprenant que des Lettres-patentes étaient nécessaires à la solidité de son établissement, d'après l'avis des personnes qui la dirigeaient, elle consentit à faire un nouveau voyage en France afin de les obtenir.

Elle partit donc en 1670, n'ayant pas même dix sols; mais la Providence se montra attentive aux besoins de l'héroïque voyageuse. De toutes parts, elle lui envoyait des secours d'une manière inattendue. A la cour de France, Colbert, dont le génie pénétrant avait compris l'importance de l'établissement de Montréal, se fit son protecteur. Il l'aida de son influence et voulut que les Lettres-patentes fussent signées par Louis XIV et enregistrées au Parlement de Paris. Ces Lettres contiennent les plus grands éloges de la zélée Fondatrice. Cette affaire terminée, elle songea à s'associer de nouvelles compagnes. Le ciel avait daigné lui préparer les cœurs. Six jeunes personnes résolurent de tout quitter pour la suivre sur la terre étrangère et partager ses travaux apostoliques. L'heureuse Mère les présenta à Monseigneur de Laval, récemment arrivé à Paris. Le prélat les accueillit avec bonté et les bénit.

Dans ce même voyage, à la suite de circonstances providentielles, la Mère Bourgeoys reçut



d'un saint personnage, M. de Fancamp, le don d'une statue miraculeuse de la Très Sainte Vierge. Elle accepta ce précieux trésor comme une nouvelle preuve des bénédictions de la Reine du ciel sur ses entreprises, et s'embarqua le 2 juillet 1672, désirant vivement se trouver avec sa statue en Canada le jour de l'Assomption. Il plut à Dieu d'exaucer son désir; on toucha à Québec l'avant-veille de cette fête.

L'arrivée de la vénérée Mère à Ville-Marie coïncida avec la fête de l'Assomption et fut un grand sujet de joie pour tous les citoyens. « Ce que j'admire, disait dans ces circonstances M. Dollier de Casson, c'est que cette bonne Sœur Bourgeoys vient de faire en France un voyage de deux ans,

Mgr de Laval, de passage à Paris, bénit les six nouvelles compagnes de la Sœur Bourgeoys.

dans lequel, sans amis ni argent, elle a subsisté, elle a obtenu ses expéditions de la cour, et est revenue avec douze ou treize filles, dont plusieurs n'avaient pas de quoi payer leur passage. Tout



cela est admirable et fait voir la main de Dieu sur cette bonne Fille et sur son Institut.

De retour à Montréal, la Mère Bourgeoys exposa la statue miraculeuse à la vénération des fidèles dans l'appentis qu'elle avait eu la dévotion de faire

L'église Notre-Dame de Bon-Secours, première église de pierre élevée à Ville-Marie par les soins de la Sœur Bourgeoys.

construire avant son départ, en attendant qu'elle pût réaliser sa promesse de bâtir une église en l'honneur de sa céleste protectrice. Elle avait voulu exécuter cette promesse dès l'année 1657. Les matériaux avaient même été rassemblés, et les travaux commencés lorsque l'ordre fut donné de suspendre l'ouvrage. Ce délai fut une épreuve pour la servante de Dieu, mais elle demeura ferme dans son obéissance : pas un murmure, pas une plainte ne s'échappa de ses lèvres.

Aujourd'hui elle est au comble de la joie en voyant que son projet, approuvé et béni par les supérieurs, va enfin être mis à exécution.

Le 30 juin 1675, on se remit à l'ouvrage et la chapelle fut dédiée à Notre-Dame de Bon-Secours. La Mère Bourgeoys, secondée par le zèle des citoyens, déploya un courage héroïque pour hâter l'achèvement du pieux sanctuaire où sa précieuse Madone devait occuper la place d'honneur.

Témoin oculaire du grand renouvellement de piété dont cette chapelle fut l'occasion, la Sœur Morin, religieuse hospitalière de Saint-Joseph, écrivait dans les annales de l'Hôtel-Dieu : « L'origine de cette dévotion est due au zèle et à la ferveur de la Sœur Bourgeoys pour faire honorer la très digne Mère de Dieu. Elle n'avait rien pour faire ces choses, et, dans toutes ses entreprises, elle n'a manqué de rien. C'est une personne capable de toutes les œuvres utiles à la gloire de Dieu. Les affaires temporelles réussissent toujours entre ses mains, parce que c'est l'amour de Dieu qui la fait agir et qui lui donne l'intelligence. »

X.

La divine PROVIDENCE veille sur les besoins de la petite famille religieuse de la vénérable MÈRE.

La vénérée Mère, n'écoulant que son désir de faire connaître et aimer la Très Sainte Vierge, avait en effet entrepris la construction de l'église de Bon-Secours avec les seules ressources de sa confiance en Dieu. Au retour de son deuxième voyage en France, elle avait trouvé sa Communauté dans le plus grand dénûment ; mais elle avait trop souvent éprouvé combien la Reine du ciel se rend charitable à ceux qui la servent, pour douter un instant de son assistance. Aussi, dès son arrivée à Québec, quand une personne vint lui annoncer que la Congrégation était en décadence et prête à tomber, elle lui répondit sans s'émouvoir : *Celui qui la fera tomber pourra bien la relever quand il lui plaira.*

Il s'en fallait bien que la Fondatrice fût affligée de cet état de gêne. La pauvreté réelle était, au contraire, et le plus riche trésor qu'elle désirait laisser à ses Filles, et le plus ferme appui qu'elle voulait donner à son Institut.

En arrivant à Ville-Marie, elle fut charmée de voir qu'on ne pût lui présenter à son premier dîner que du pain et un petit morceau de viande salée. Pleine de confiance en Dieu, elle ne laissa pas, ce jour-là, de charger la Sœur Geneviève Durosoy de préparer à souper pour la Communauté. « Mais que voulez-vous que je prépare, » lui dit celle-ci, « je ne vois rien dans la maison ? » — *Pourquoi*

vous défiez-vous ainsi de la Providence ? lui répondit la Mère Bourgeoys, *allez toujours à votre office : Dieu y pourvoira.* En effet, dès l'après-midi, plusieurs personnes, venant visiter les Sœurs, leur apportèrent diverses provisions, en sorte que le soir, on ne manqua de rien.

Un jour, pendant une année de disette, la Sœur chargée de la boulangerie n'ayant plus qu'un minot de farine, jugea qu'avec une si petite quantité, il était inutile de faire du pain. La Mère Bourgeoys lui dit cependant d'aller à son emploi et lui promit le secours de Dieu. Sur cette assurance, l'officière se mit à l'ouvrage. A son grand étonnement, elle vit la farine augmenter à vue d'œil : l'unique minot donna autant de pain que cinq minots avaient coutume d'en produire.

Dans une autre circonstance, la Communauté se trouvait encore sans pain et n'avait de ressources que dans l'arrivée des bateaux chargés de vivres, qu'on attendait à Ville-Marie. Il s'était élevé un vent contraire qui, selon toutes les apparences, ne devait pas cesser ce jour-là. Déjà quatre heures de l'après-midi étaient sonnées, et l'on manquait de pain pour le souper. La Mère Bourgeoys, sachant l'embarras de la boulangère, lui envoya dire de se mettre en prière et de demander à la Sainte Vierge un changement de temps. La bonne Sœur obéit ; et, soudain il s'éleva un vent favorable qui amena si promptement les barques que la Communauté reçut tout ce qui lui était nécessaire pour le souper.

La Congrégation fut pendant longtemps témoin d'un autre prodige : on retirait du grenier de la maison beaucoup plus de blé que l'on n'y en avait mis. Les Sœurs voyant que leur Supérieure allait quelquefois y prier secrètement, ne doutèrent pas que cette multiplication ne fût l'effet de ses prières. Un

jour, elles furent tentées de mesurer la quantité de blé qu'il y avait alors, afin de savoir précisément quelle était cette augmentation merveilleuse. Mais la Mère Bourgeoys les arrêta, disant que cette indiscretion pouvait faire cesser les bienfaits de Dieu à leur égard.

M. Ransonnet, auteur d'une vie de la vénérable Mère, raconte qu'un baril de vin ayant été levé sur le fond, suffit pendant trois mois aux besoins de la Communauté et de l'Hôpital, et que, bien que ce vin fût fleuri, lorsqu'on leva le tonneau, il cessa de l'être ensuite : merveille qu'on attribua à la bénédiction que la Mère Bourgeoys lui avait donnée. Enfin, comme si Dieu eût voulu montrer qu'il n'assistait ainsi ses servantes qu'à cause de l'impossibilité où elles étaient de se pourvoir ailleurs, dès que les bâtiments furent arrivés à Ville-Marie, chargés de vin, le tonneau cessa de couler.

Une autre année que le vin manquait partout dans le pays, la Congrégation en fournissait pour les messes et les malades dans toute la ville. Un jour, bien qu'il n'y eût pas de pain pour le dîner, la Mère Bourgeoys, par fidélité au règlement, fit sonner l'examen particulier à l'heure ordinaire. Pendant cet exercice, qui a lieu immédiatement avant le repas, quelqu'un apporta aux Sœurs le pain qui leur était nécessaire. Ces faits ont été recueillis entre plusieurs autres et cités par le même écrivain.

XI.

Confrérie de la Sainte-Famille. — La Très Sainte Vierge, première supérieure de la Congrégation. — Troisième et dernier voyage de la Sœur en France.

En 1679, l'œuvre de la Mère Bourgeoys comptait déjà plus de vingt années d'existence et prospérait à la satisfaction de tous. Montréal, cette portion privilégiée de la terre canadienne, pouvait bénir le ciel des bienfaits qui marquaient ses jeunes années.

Suivant les lumières surnaturelles communiquées à M. Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, trois institutions, par des voies différentes, mais fidèlement suivies, devaient représenter en cette ville, la sainte Famille de Nazareth.

Aux prêtres de Saint-Sulpice était réservée la mission de faire honorer Notre-Seigneur, de communiquer son esprit et de répandre ses grâces ; les hospitalières de Saint-Joseph, vouées au soulagement corporel des malades, avaient celle de faire connaître et aimer leur puissant protecteur ; enfin, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame devaient reproduire la vie de la Très Sainte Vierge par les œuvres d'un laborieux apostolat.

Déjà, dans le but de faire honorer davantage la Sainte Famille, ces trois communautés, d'un mutuel accord, et avec le concours du Père Chaumonot, jésuite, avaient donné naissance à la confrérie de la Sainte-Famille, offrant de cette manière, à toutes les familles chrétiennes du Canada, les exemples de Jésus, de Marie et de Joseph comme modèles de leur conduite.

La Congrégation s'était toujours efforcée de remplir la noble mission qui lui avait été confiée. Elle avait reçu les Lettres-patentes qui, au point de vue civil, assuraient son existence. De son côté, Mgr de Laval avait bien voulu l'ériger canoniquement en 1676, et l'autoriser à recevoir des sujets à la profession religieuse. Cet acte était la ratification d'un mandement épiscopal confirmant l'Institut sous le titre de CONGRÉGATION DES SŒURS INSTITUTRICES DE NOTRE-DAME, permettant les vœux simples de religion, et excluant la clôture comme incompatible avec les fonctions de l'Institut.

Cependant la sage Fondatrice désirait vivement que les Règles et Constitutions de sa communauté reçussent aussi la sanction épiscopale. Dans le but de recourir aux lumières de personnes éclairées avant d'y mettre la dernière main, et souhaitant aussi d'en conférer avec Mgr de Laval qui se trouvait alors à Paris, elle se décida à repasser en France.

Après avoir pris tous les arrangements nécessaires au bon gouvernement de la communauté en son absence, et ne doutant pas dans sa profonde humilité que toute autre qu'elle ne remplît la charge de supérieure avec plus d'avantage pour la Congrégation, elle assembla ses sœurs avant son départ et les pria instamment de faire, entre elles, l'élection d'une autre supérieure. A peine leur a-t-elle fait cette proposition, que toutes, sans s'être préalablement concertées, s'écrient d'une voix unanime :
**MARIE SERA NOTRE PREMIÈRE SUPÉRIEURE, NOTRE
 INSTITUTRICE ET NOTRE BONNE MÈRE POUR LE TEMPS
 ET POUR L'ÉTERNITÉ !**

En même temps, elles prient la Mère Bourgeoys de continuer à gouverner la Congrégation en la place de cette divine et première Supérieure. Puis,

toutes s'étant prosternées devant l'image de la Très Sainte Vierge, la digne Fondatrice prononce d'une voix émue, la prière suivante :

« O Très Sainte Vierge, voici la plus petite



troupe de vos servantes qui se sont consacrées au service de Dieu sous votre conduite ! Elles souhaitent de vous suivre comme des filles bien nées suivent leur mère et leur maîtresse, elles vous regardent comme leur chère Institutrice et leur première Supérieure, dans l'espérance que notre

La Très Sainte Vierge, première supérieure de la Congrégation.

bon Dieu agréera notre élection, et vous donnera le domaine de cette petite communauté, qui est votre ouvrage. Nous n'avons rien qui soit digne d'être présenté à Dieu ; mais nous espérons obtenir, par votre moyen, les grâces nécessaires pour notre salut et la perfection de notre état. Vous savez mieux nos besoins et ce que nous devons vous demander que nous ne le connaissons nous-mêmes ; ne nous refusez pas votre assistance. Aidez-nous par vos puissantes intercessions, à recevoir les lumières et les grâces du Saint-Esprit, afin de pouvoir travailler à la bonne éducation des filles et des écolières dont nous sommes chargées par notre profession. Sur toutes choses, nous vous demandons, ô notre Dame et Mère, que toutes les filles qui seront à l'avenir dans cette communauté, aussi bien que toutes les personnes qui contribueront à leur avancement spirituel, soient du nombre des élus, afin qu'en votre compagnie nous puissions louer notre bon Dieu dans l'éternité bienheureuse ! »

Après cet acte spontané qui plaçait plus que jamais son Institut sous la dépendance et la protection de la Sainte Vierge, la courageuse Mère s'embarqua une troisième fois pour la France.

Mais les œuvres de Dieu souffrent contradiction : ce dernier voyage dans la mère-patrie ne doit apporter à la Fondatrice que des épreuves et des déceptions. Mgr de Laval, loin d'approuver ses démarches, veut qu'elle diffère le travail des Constitutions et lui déclare qu'il ne trouve pas à propos qu'elle emmène avec elle de nouvelles compagnes.

Toujours soumise aux ordres de la Providence qu'elle adore dans ceux de ses supérieurs, la vertueuse Mère, jugeant qu'un plus long séjour en France serait inutile à sa communauté, s'embarque,

sans même aller à Troyes, sur le premier vaisseau qui faisait voile pour le Canada. Son courage ne fut cependant point ébranlé ; elle emportait dans son cœur l'espoir de voir bientôt l'approbation des Règles, l'objet de ses plus ardentcs sollicitudes.



Dans la traversée, elle eut de nouveau l'occasion d'exercer sa charité envers un certain nombre de jeunes personnes destinées pour la colonie de Montréal. L'on attribua aussi à sa foi et à sa vive confiance en Dieu d'avoir échappé à un danger

Ma Sœur Bourgeois, nous sommes perdus !...

imminent qui menaçait tout l'équipage. On était à peine au milieu de l'océan qu'on aperçut quatre vaisseaux ennemis qui avançaient à pleines voiles, et le navire était sans aucun moyen de défense. « Ma sœur Bourgeoys, nous sommes perdus ! crie le capitaine alarmé, mettez-vous en prière avec vos filles !! » Celles-ci effrayées n'en ont pas le courage. « Qu'allons-nous devenir ? » disaient-elles éplorées. *Si nous sommes prises, répond en souriant la vénérable Mère, nous irons en Angleterre ou en Hollande, et là, nous trouverons Dieu comme partout ailleurs.* Le calme et la paix qu'elle fit paraître ayant rassuré tout le monde, on se mit en prière, et en moins de deux heures, les vaisseaux anglais étaient hors de vue.

XII.

L'incendie de 1683.

Il y avait trois ans que la Mère Bourgeoys était de retour à Ville-Marie quand une épreuve cruelle vint faire briller d'un nouvel éclat sa confiance sans bornes en la divine Providence.

Dans la nuit du 6 au 7 décembre 1683, un effroyable incendie consuma, non seulement la maison de la Congrégation, mais encore tous les meubles et effets de la communauté. L'embrasement fut si soudain et si violent, que deux sœurs, l'assistante et une nièce de la vénérable Mère, périrent au milieu des flammes. Toute la ville était dans la consternation et déplorait un si grand malheur. Pour la courageuse Mère, adorant les secrets desseins de Dieu, elle ne fit pas entendre une seule parole de plainte.

Cet événement qui réduisit les Sœurs au dénuement le plus complet, semblait devoir amener la ruine de la communauté. Ce fut sans doute en prévision de cette triste conséquence que Mgr de Laval conçut la pensée de réunir les Sœurs de la Congrégation



aux Ursulines de Québec. Cette tentative fut pour la sage Fondatrice un sujet de nouvelles inquiétudes.

Bien qu'elle excellât en obéissance, selon les témoignages de ses supérieurs, elle se crut obligée, en cette circonstance, de représenter au prélat avec beaucoup de respect, mais aussi avec fermeté, que les fins de son Institut n'étaient pas compatibles

Premier incendie de la Maison-Mère de la Congrégation, en 1683.

avec les règles d'une communauté cloîtrée. Mgr l'évêque de Québec qui avait toujours professé une grande estime pour la vertueuse Mère, et qui songeait alors à se démettre de ses fonctions épiscopales, n'insista pas et abandonna l'avenir de la Congrégation à la divine Providence.

C'était avec raison; l'incendie qui semblait devoir amener la destruction de la communauté contribua, contre toute attente, à lui procurer de nouveaux et d'excellents sujets. Ces jeunes personnes se présentèrent en si grand nombre que deux ans après, en 1685, la vénérée Fondatrice avait déjà reçu plus de quarante sœurs : *Pourtant, disait-elle, je ne leur ai jamais promis autre chose que pauvreté et simplicité.*

XIII.

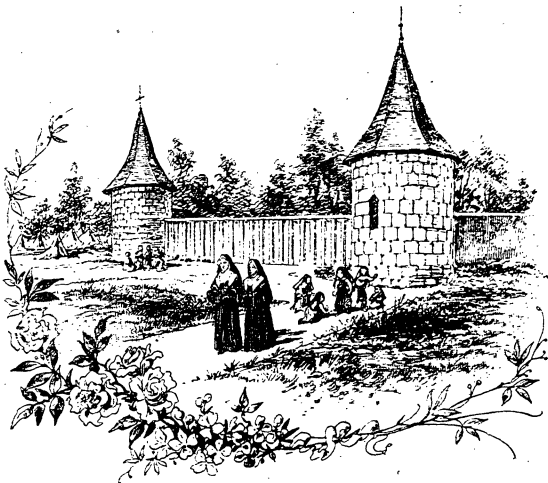
Missions françaises et sauvages.

L'un des principaux motifs qui avaient attiré notre héroïne en Canada, était le désir de travailler à la conversion des sauvages par l'éducation de leurs enfants. Mais, pendant plus de vingt années, son zèle pour leur sanctification était resté à peu près sans exercice, car les sauvages, par crainte des Français, ne venaient pas se fixer à Ville-Marie. Tout ce qu'elle avait pu faire en leur faveur s'était borné à l'instruction de quelques petites filles données par leurs parents à des colons.

En 1676, les Messieurs de Saint-Sulpice, ayant commencé à la montagne un établissement où les pauvres sauvages devaient venir se faire instruire, prirent le soin des garçons, et, de concert avec les autorités civiles, proposèrent à la Mère Bourgeoys de se charger des filles. Le roi lui-même voulut con-

courir à cette œuvre apostolique par une généreuse gratification.

La digne Fondatrice ne recula pas devant les difficultés de cette mission : elle l'embrassa avec confiance et ardeur. Les deux Sœurs qu'elle nomma pour s'y dévouer furent d'abord logées dans des cabanes



d'écorce. Plus tard, M. de Belmont, supérieur du Séminaire, leur donna l'usage de deux tours du fort, l'une pour s'y retirer, l'autre pour y tenir leur école. Ces tours se voient encore aujourd'hui sur le terrain du Grand-Séminaire de Montréal. Les Sœurs y rassemblaient les enfants, leur enseignaient à prier, à lire, à travailler, à se vêtir d'une manière convenable et surtout à vivre chrétiennement.

Les tours du fort de la montagne.

Dieu couronna leurs travaux par d'abondantes bénédictions. Plusieurs de ces enfants offrirent à leur nation les plus beaux exemples de vertu. Deux d'entre elles furent admises au nombre des Sœurs, et moururent en odeur de sainteté après édifié leurs compagnes par l'innocence de leur vie.

Tout en se dévouant avec ardeur à l'éducation des sauvages, la Mère Bourgeois ne négligeait pas les enfants des colons français. Rien ne contribuait plus au bien des âmes que les missions qu'elle avait établies en leur faveur sur divers points du pays. Elle et ses compagnes volaient partout où il y avait du bien à faire.

Sans attendre que les localités leur offrissent des moyens de subsistance, elles se répandaient dans tous les endroits où elles pouvaient servir les intérêts de la religion et de l'éducation. L'esprit de zèle et d'obéissance qui les animait, la mortification et la pauvreté leur tenaient lieu de tout.

Souvent, ces missions n'étant pas définitivement établies, les Sœurs se prêtaient pour quelque temps aux paroisses dont les enfants réclamaient leurs services.

C'est au moyen de ces missions temporaires que, dans plusieurs localités, les enfants eurent l'avantage d'être préparés avec soin à la première Communion.

Mais ces travaux étaient le fruit de grands sacrifices et de dures privations. La vénérable Mère nous apprend elle-même que, dans les premières missions, les Sœurs n'avaient ni draps, ni matelas; qu'elles manquaient des meubles les plus indispensables, et ne vivaient pas autrement que les plus pauvres habitants de la campagne, qu'enfin, à l'imitation des apôtres, elles travaillaient de leurs mains entre les heures de classe, et même la

nuit, pour n'être à charge à personne et pouvoir exercer gratuitement leurs fonctions. Elle ajoute : *Et tout cela réussissait.*

Mgr de Saint-Vallier qui avait succédé à Mgr de Laval, ayant visité les Sœurs de la Congrégation, rendait ainsi témoignage de la vertu et du zèle de ces infatigables missionnaires : « Outre les écoles
« que les Sœurs de la Congrégation tiennent chez
« elles pour les jeunes filles de Montréal, et outre
« les pensionnaires françaises et sauvages qu'elles
« élèvent dans une grande piété, de la maison de la
« Congrégation sont sorties plusieurs maîtresses
« d'école, qui se sont répandues en divers autres
« endroits de la colonie, où elles font des caté-
« chismes aux enfants et des conférences très-tou-
« chantes et très utiles aux autres personnes de
« leur sexe qui sont plus avancées en âge. Il n'y a
« point de bien qu'elles aient entrepris dont elles
« ne soient venues à bout. »

Il eût été difficile, en effet, que Dieu ne versât pas abondamment ses bénédictions sur les travaux de ces saintes filles, uniquement animées du désir de sa gloire et du salut du prochain.

On peut se former une idée de la pureté de leurs dispositions et de la ferveur de leur zèle par les paroles que leur adressait l'admirable Fondatrice en les envoyant en mission : *Pensez, mes chères Sœurs, leur disait-elle, pensez que dans votre mission vous allez ramasser les gouttes du sang de Jésus-Christ qui se perdent.... Oh! qu'une Sœur qu'on envoie en mission sera contente, si elle pense qu'elle y va par l'ordre de Dieu et en sa compagnie; si elle pense que dans cet emploi, elle peut et elle doit témoigner sa reconnaissance à Celui de qui elle a tout reçu!... Oh! qu'elle ne trouvera rien de difficile et de fâcheux! Elle voudra, au cou-*

traire, manger de toutes choses, être méprisée de tout le monde, souffrir toutes sortes de tourments et mourir même dans l'infamie.

XIV.

La vénérable Mère à Québec, second théâtre de son zèle et de son dévouement.

La vénérable Fondatrice savait joindre l'exemple au précepte. Aussi, nous verrons jusqu'à la fin, cet infatigable apôtre embrasser avec une ardeur toujours croissante, les œuvres qui intéressent le bien des âmes.

Frappé de l'esprit de piété et de ferveur qui régnait dans la maison de la *Providence* fondée à Ville-Marie, Mgr l'évêque de Québec désira procurer un semblable établissement à sa ville épiscopale. En 1689, il offrit à la Mère Bourgeoys d'en prendre la conduite : ce qu'elle agréa avec une humble soumission. Jamais peut-être on ne vit d'une manière plus sensible la bénédiction du ciel sur une entreprise. Par le zèle des deux missionnaires placées à la tête de cette institution nommée « Providence de la Sainte-Famille, » il y régna un esprit de piété, d'innocence et de simplicité digne des communautés les plus ferventes. Chaque jour donnait lieu à quelque nouvelle pratique pour honorer l'Enfant Jésus, la Très Sainte Vierge et saint Joseph; en sorte que la dévotion à la Sainte Famille qui avait été jusque-là réservée aux mères chrétiennes, devint commune à toutes les jeunes personnes.

A Québec encore, ce second théâtre de son zèle, la Mère Bourgeoys fonda des écoles gratuites, et à la demande de l'évêque et des citoyens, ouvrit un

pensionnat à la Basse-Ville où les jeunes filles recevaient, comme celles de Ville-Marie, un enseignement convenable à leur position sociale. Là aussi, la charité avait préparé les premiers succès et assuré tous les autres. Au début de ces fondations, les Sœurs se trouvèrent dans un grand embarras à l'occasion de l'achat d'un terrain. La Mère Bourgeoys, informée de certains murmures de la part du propriétaire, abandonna le tout, plutôt que de défendre ses droits. *Je veux à quelque prix que ce soit, disait-elle, non seulement me conserver dans l'amour que je dois au prochain, mais encore conserver mon prochain dans l'amour qu'il me doit.*

Un jour racontant cette aventure à ses Sœurs, elle disait : *On nous avait intenté un procès, injustement, je pense ; mais comme j'entendais notre partie adverse protester qu'elle ne nous pardonnerait jamais le prétendu tort que nous lui faisons, je ne pus souffrir que nous fussions au prochain une occasion, même innocente, de ressentiment contre nous. Dans la disposition de tout céder, j'allai me prosterner aux pieds de la Très Sainte Vierge, dans l'église des Jésuites ; je me jetai à ses pieds sans lui faire d'autre prière que celle-ci : Sainte Vierge, je n'en puis plus ! Comme je sortais de la chapelle, une personne à qui je n'avais rien dit de notre embarras, m'offrit une somme d'argent égale à celle qu'on exigeait de nous. Ainsi toute cette affaire fut terminée par le secours de notre céleste Protectrice.*

L'intendant du Canada, témoin des fruits étonnants que produisait le zèle des Sœurs, partout où elles étaient envoyées, écrivait au ministre de la marine : « Vous ne sauriez croire, Monseigneur, combien les filles de la Congrégation font de bien

« au Canada. Elles instruisent toutes les jeunes
 « filles, de tous côtés, dans la dernière perfection.
 « Si on pouvait les disperser en beaucoup d'habita-
 « tions, elles feraient un bien infini. Elles sont
 « d'une sagesse exemplaire et en état d'aller par-
 « tout, et, par ce moyen, d'instruire des filles qui
 « seraient demeurées toute leur vie dans une très
 « grande ignorance: »

Le Père Charlevoix, qui avait visité les établisse-
 ments de Québec et de Montréal, rendait ainsi
 compte du zèle de la servante de Dieu : « La maison
 « des Sœurs de la Congrégation à Montréal, quoi-
 « qu'une des plus grandes de la ville, est encore trop
 « petite pour loger une si nombreuse communauté
 « La Nouvelle-France, dont elle est aujourd'hui un
 « des plus beaux ornements, le doit à la Sœur
 « Marguerite Bourgeoys, qui a rendu son nom
 « cher et respectable à toute la colonie. Sans autre
 « ressource que son courage et sa confiance en
 « Dieu, elle entreprit de procurer à toutes les
 « jeunes personnes, quelque pauvres et quelque
 « abandonnées qu'elles fussent, une éducation que
 « n'ont point, dans les royaumes les plus policés,
 « beaucoup de filles, même de condition. Elle y a
 « réussi au point qu'on voit toujours, avec un nouvel
 « étonnement, des femmes jusque dans le sein de
 « l'indigence et de la misère, parfaitement ins-
 « truites de la religion, qui n'ignorent rien de ce
 « qu'elles doivent savoir, pour s'occuper utilement
 « dans leurs familles, et qui, par leurs manières,
 « leur façon de s'exprimer et leur politesse, ne le
 « cèdent point à celles qui, parmi nous, ont été
 « élevées avec le plus de soin. C'est la justice que
 « rendent aux Sœurs de la Congrégation tous ceux
 « qui ont fait quelque séjour au Canada. »

Heureux des succès de la vénérable Mère, et

voyant que tout réussissait entre ses mains, Mgr de Saint-Vallier voulut encore la charger de l'érection d'un hôpital qu'il désirait fonder en faveur des vieillards et des infirmes. Il l'invita donc à se rendre à Québec pour en conférer avec elle. Le désir de son évêque était un ordre pour l'humble religieuse.



Elle n'eut pas plutôt reçu la lettre du prélat, que malgré ses soixante-neuf ans et les rigueurs de la saison, — c'était au mois d'avril, à la fonte des neiges, — elle n'hésita pas à se mettre en route. Elle fit à pied ce trajet de soixante lieues, au milieu de fatigues incroyables. Elle était souvent obligée de se traîner sur les genoux, tantôt dans les neiges, tantôt sur la glace, et quelquefois dans l'eau.

A soixante et neuf ans, la Mère Bourgeoys fait à pied le voyage de Québec. — Soixante lieues dans les neiges et les glaces.

Arrivée à Québec, et informée des intentions du prélat, elle vit, tout d'abord, qu'une œuvre de cette nature était peu compatible avec la fin de son institut. Néanmoins, par obéissance, elle se prêta aux désirs de son évêque. Il lui fallut se livrer à des travaux pénibles et humiliants pour rendre la maison habitable. Elle porta elle-même sur ses épaules, de la Haute-Ville à la résidence des RR. PP. Récollets, — aujourd'hui l'Hôpital-Général, — les meubles et les ustensiles nécessaires à cette fondation. Après avoir consacré à ce pénible travail les quatre premiers jours de la Semaine Sainte, elle passa la nuit entière du Jeudi au Vendredi, à genoux et immobile devant le Saint Sacrement.

Les visites que la zélée Fondatrice faisait, dans le même temps, à ses chères missionnaires, contribuaient à exciter leur ferveur et à ranimer en elles l'esprit de leur sainte vocation. Elle s'efforçait surtout de leur inculquer l'amour et la pratique des conseils évangéliques : « *Toute fille, disait-elle, qui demande à être reçue dans la Communauté, doit se résoudre à quitter les principes du monde. Elle doit se quitter elle-même, rompre ses humeurs, ses habitudes et ses inclinations mauvaises ; se défaire de l'attachement à ses parents, à ses amis et à tout ce qui peut occuper inutilement l'esprit.* » Elle avait coutume de dire qu'elle irait prendre sur ses épaules une fille qui, n'ayant pas de quoi se vêtir, aurait d'ailleurs une bonne volonté et une vraie vocation ; et elle ajoutait : « *Quand les filles sont bien appelées, vertueuses et propres à la Communauté, elles portent leur dot avec elles et attirent les grâces de Dieu dans la maison.* » Une de ses compagnes rapporte qu'en donnant l'habit religieux aux novices, la vénérée Mère leur adressait

ces touchantes paroles : « *Mes chères Sœurs, soyez toujours petites, humbles et pauvres.* »

Dans le but d'obtenir pour son institut des filles animées de cet esprit, elle adressait à la Très Sainte Vierge cette humble prière : « *Ma bonne Mère et très chère Institutrice, je ne vous demande ni biens, ni honneurs, ni plaisirs pour notre Communauté, mais je vous prie de nous obtenir la grâce que Dieu y soit toujours bien aimé et servi, autant que notre petite condition pourra le permettre. Qu'on ne reçoive donc jamais parmi nous de ces filles d'un esprit orgueilleux et présomptueux, dont le cœur demeure attaché aux maximes du monde, qui sont médisantes, railleuses, et qui ne s'étudient pas à pratiquer les maximes que Notre-Seigneur, votre Fils, nous a enseignées, qu'il a scellées de son sang, et que vous, ô Très Sainte Vierge, vous avez pratiquées si exactement.*

XV.

La première église de la Congrégation. Réclusion de Mademoiselle Le Ber.

Dans sa longue carrière, la vénérée Mère avait entrepris nombre d'œuvres importantes ; il lui restait cependant encore à réaliser un vœu digne de sa grande piété. Jusqu'à 1693, sa communauté n'avait eu qu'un petit oratoire où les Sœurs se réunissaient pour la prière. Ce n'était pas une demeure digne de l'Hôte divin qu'elle désirait tant de voir résider au milieu de sa famille religieuse. Toute sa vie, elle avait soupiré après le moment où elle pourrait lui élever une chapelle convenable. Pressée par sa ferveur et par le désir de ses com-



pagnes, elle trace enfin le plan de l'église qu'elle veut faire construire, comptant, comme toujours, sur la Providence qui ne lui a jamais fait défaut. Son espérance ne fut pas trompée.

A peine la nouvelle de ce projet s'est-elle répandue dans la ville que Mademoiselle Jeanne Le Ber, fille du plus riche négociant du Canada, offre à la zélée Fondatrice la plus grande partie de la somme nécessaire à cette construction. L'unique condition qu'elle y met est que derrière l'autel, on lui ménage une petite cellule où elle pourra vivre en solitaire le reste de ses jours. Sa proposition est acceptée avec empressement et admiration. On se met à l'œuvre, et en moins de deux ans, l'église est complètement achevée.

Première église de la Congrégation.

Le 5 août 1695, la célèbre recluse du Canada prit possession de son humble demeure. La cérémonie se fit avec une grande solennité et laissa dans les cœurs de profondes impressions.

J'ai été bien réjouie, dit la vénérable Mère Bourgeoys dans ses Mémoires, le jour où Mademoiselle Le Ber est entrée dans cette maison en qualité de solitaire. M. Dollier de Casson, grand-vicaire, l'exhorta à persévérer dans sa réclusion, comme sainte Madeleine était demeurée



rée dans sa grotte. Elle n'en sort point en effet, et ne parle à personne; on lui porte son viore par une porte qui est au dehors de la chapelle, et on le lui donne par une petite ouverture. Elle a aussi une grille dans sa chambre qui lui donne vue sur le Saint-Sacrement et y reçoit la sainte Communion. Le lendemain de cette cérémonie, le saint sacri-

ficé fut offert, pour la première fois, dans la chapelle de la Congrégation, et ce fut avec une pompe égale à la joie que les Sœurs éprouvaient de posséder enfin Notre-Seigneur dans leur Maison, où il n'a cessé de résider depuis ce moment. La reconnaissante Mère, au comble de ses vœux, rédigea une formule d'action de grâce, que ses filles conservent comme un précieux mémorial de son ardent amour pour la divine Eucharistie.

Mademoiselle Le Ber signala encore sa générosité envers la Congrégation en établissant l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement dans la nouvelle chapelle. Cette pieuse institution s'est conservée jusqu'à ce jour dans la Communauté.

XVI.

Approbation des règles de son Institut. — Sa démission de la supériorité.

La zélée Fondatrice avait fait pour Dieu et pour le prochain tout ce que le Ciel lui avait inspiré. Mais elle était trop chère au Seigneur pour qu'il ne la marquât point du cachet de ses élus. Pendant quatre longues années, il la fit passer par les peines intérieures les plus cruelles.

Quoiqu'elle aime Dieu de tout son cœur, et qu'à chaque instant elle renouvelle ses protestations d'être toute à lui, elle se persuade qu'elle est tombée dans sa disgrâce. Et ce qui lui est encore plus sensible, elle croit qu'elle ne l'aime plus, bien qu'elle l'aime plus purement et plus fortement que jamais.

J'ai demeuré, rapporte-t-elle elle-même, cinquante mois dans cet état d'angoisses et de souf-

frances qu'il est impossible d'exprimer. En vain, elle redouble ses prières et ses austérités; en vain, elle suit à la lettre les avis de ceux qui la dirigent; en vain, elle s'humilie et s'abaisse dans son néant: rien ne peut la tirer de ce pénible état. Elle reste clouée à la croix. — C'est alors que cette vénérable Mère, se croyant incapable de gouverner plus longtemps sa Communauté, renouvela auprès de Mgr de Saint-Vallier les instances qu'elle avait déjà faites pour être déchargée de sa fonction de supérieure. Cette fois, frappé de l'abattement dans lequel il voyait cette humble Mère, le prélat accéda enfin à sa demande. La joie qu'elle en éprouva fut si grande qu'à l'instant elle se trouva délivrée de l'épreuve accablante qui la tenait depuis si longtemps sur la croix. Depuis, dit-elle, que je n'ai plus les peines que j'ai eues pendant cinquante mois, notre bon Dieu me fait la grâce que tous les desirs que je sens se terminent doucement. Je n'ai rien fait pour mériter cette miséricorde: elle est toute gratuite.....

La sage et prévoyante Mère voyait les années s'accumuler sur sa tête, et elle n'était pas sans inquiétudes touchant l'avenir de sa Congrégation. Les Règles ou Constitutions n'avaient pas encore été approuvées, et elle n'oubliait point qu'on avait voulu l'astreindre à des vœux solennels, lui imposer la clôture, lui interdire les missions, l'incorporer aux Ursulines, l'obliger à exiger des dots, etc., etc... Elle redoutait qu'après sa mort, on ne revint à la charge. Mais Dieu ne voulut pas prolonger davantage les inquiétudes de son héroïque servante: il lui donna la suprême consolation de voir l'accomplissement de son dernier désir. En effet, les Règles, examinées par des hommes compétents, et modifiées par M. Tronson, supérieur de Saint-

Sulpice, l'oracle du clergé de France, furent définitivement approuvées, et le 24 juin 1698, les Sœurs eurent le bonheur de les recevoir des mains de Mgr de Saint-Valier, venu tout exprès à Montréal pour cette cérémonie.



Le lendemain, au saint sacrifice de la messe, immédiatement avant de recevoir la sainte Communion, les Sœurs prononcèrent leurs vœux en présence du Très Saint-Sacrement que l'Evêque tenait entre ses mains. A cette occasion, fut adopté pour les Sœurs l'usage d'être désignées sous le nom de quelque saint ou de quelque mystère. En témoignage de

M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, examinant les Règles de la Congrégation.

VIE
son am
Bourge
Au c
goûta
Institut



et de s
episcopa
elle n'av
voir ten
ance, e
Mgr de

les Sœurs n

son amour envers le Dieu de l'Eucharistie, la Sœur Bourgeoys prit celui de Sœur du Saint-Sacrement.

Au comble de ses vœux, la vénérable Fondatrice goûta une des plus douces joies de sa vie : son Institut, l'œuvre qui lui avait coûté tant de travaux



et de sacrifices, avait enfin reçu l'approbation épiscopale. Semblable au saint vieillard Siméon, elle n'avait plus rien à désirer sur la terre. Après avoir témoigné à Dieu sa juste et vive reconnaissance, elle se prosterna humblement aux pieds de l'Évêque de Saint-Vallier, en présence de toutes ses

Les Sœurs réunies en chapitre acceptent les Règles de leur Institut.

Sœurs, et le pria instamment de lui accorder une dernière faveur : celle de passer le reste de sa vie dans l'obéissance, et d'être exclue de toute charge dans la Communauté. Touché de tant d'humilité, le prélat voulut bien encore se rendre à son désir, à condition cependant qu'elle gardât toujours voix active dans les élections.

Délivrée de toute sollicitude au sujet du gouvernement de la Maison, la vénérée Fondatrice se fait plus que jamais le modèle de toutes les vertus. Malgré son grand âge, elle se rend exacte aux moindres observances de la Communauté. Humble, pauvre, modeste et consommée en Dieu, elle met son bonheur à remplir les offices les plus pénibles, à se placer au dernier rang et à se considérer comme la plus petite d'entre ses Sœurs.

XVII.

D'après l'ordre de ses Supérieurs, elle rédige ses mémoires et ses admirables maximes.

La vénérable Mère semblait avoir accompli tous les desseins de Dieu sur elle : son Institut était en pleine voie de prospérité ; diverses missions avaient été établies : celles de la Pointe-aux-Trembles, de Lachine, de la Montagne, de Champlain, de la Sainte-Famille, de Québec et de Château-Richer ; les Règles venaient d'être approuvées par l'Ordinaire. Mais pour qu'il ne manquât rien à son Institut, il fallait encore que la Fondatrice laissât par écrit les vues sublimes que Dieu lui avait communiquées et les circonstances merveilleuses de sa vocation.

Pour contraindre l'humilité de sa servante à ce sacrifice, Dieu permit qu'une sorte d'obligation de conscience et un ordre de ses supérieurs lui en fissent une nécessité. Ces pages qu'elle traça à l'âge de soixante et dix-huit ans, sont comme le testament spirituel qu'elle a légué à ses Filles bien aimées. Rien de plus sage, de plus pratique, comme on a pu le voir par les quelques extraits qui



en ont été faits, que les maximes et les règles qu'elle développe dans un style simple, clair et énergique. Aujourd'hui encore, ce dépôt sacré est le trésor précieux où tous les membres de la Congrégation, aiment à puiser, tant pour leur propre sanctification

La Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys écrivant ses admirables maximes, à l'âge de soixante et dix-huit ans,

que pour la formation des enfants qui leur sont confiées.

On voit par ces écrits, que l'esprit de la vénérable Mère n'est autre que celui de l'Évangile : esprit d'humilité, de prière, d'obéissance, de charité, de zèle du salut des âmes ; esprit de désintéressement, de travail, de patience sans bornes, prenant sa source dans l'amour de Dieu et du prochain, se ravivant par l'espérance des biens éternels. *Accomplissons en toute chose, autant qu'il est en nous, disait-elle dans l'ardeur de son zèle, le double commandement de la charité envers Dieu et le prochain. Il faut qu'il occupe la première place ; qu'il soit le commencement, le progrès et la fin de nos actions ; que nous l'observions fidèlement et avec joie ; que nous le portions écrit sur notre front, dans nos mains, sur nos habits, dans nos maisons, et qu'on le lise jusque sur le seuil de nos portes.*

Un an avant sa mort, elle écrivait à une personne de confiance : *Tout ce que j'ai toujours le plus désiré et que je souhaite encore le plus ardemment, c'est que le grand précepte de l'amour de Dieu par-dessus toutes choses et du prochain comme soi-même, soit gravé dans tous les cœurs. Ah ! si je pouvais le graver spécialement dans le mien et dans celui de mes Sœurs, je serais au comble de mes désirs. Je voudrais que toutes les instructions qui se font dans la Communauté et dans les missions roulassent sur ce grand objet.*

La pieuse Mère n'était pas moins éloquente, lorsqu'elle parlait à ses Filles de l'humilité, dont elle leur donnait sans cesse de si touchants exemples. Son mépris d'elle-même était si profond qu'elle s'estimait impropre à tout bien, cachant soigneusement ce qui aurait pu lui attirer de l'es-

time, et ne soupirant qu'après l'oubli et l'abjection. C'était une faute à ses yeux d'avoir de la peine à faire une chose humiliante, de ne pouvoir supporter un affront et de se plaindre d'un reproche immérité. *Il est bon*, répétait-elle souvent, *il est bon pour nous entretenir dans l'humilité, de réfléchir sur les grandeurs et les abaissements de la Très Sainte Vierge qui, par ses privilèges et ses vertus, était infiniment élevée au-dessus de toutes les autres créatures, et qui, cependant, bien loin de se préférer à aucune, se regardait comme la dernière de toutes. Nous sommes donc bien aveugles et bien coupables de nous préférer à qui que ce soit, de nous enorgueillir de notre petit talent.*

Le langage de la vénérable Mère s'animait, lorsque, parlant du zèle, elle présentait la sainte Vierge à ses Filles comme le modèle d'une vraie missionnaire et d'une parfaite institutrice. *Les Sœurs vont en mission pour honorer la première mission de la Mère de Dieu chez sa cousine, sainte Elisabeth. Elles doivent imiter son zèle dans sa vie voyageuse, après l'Ascension du Sauveur.*

Ce zèle de Marie dont la Fondatrice était toute pénétrée, elle le communiquait à ses Filles en leur faisant considérer la vie apostolique comme le caractère propre de leur Institut. *On nous demande, disait-elle, pourquoi nous faisons des missions qui nous mettent au hasard de beaucoup souffrir, et même d'être prises, tuées, brûlées par les sauvages. Nous répondons que les Apôtres sont allés dans tous les quartiers du monde pour prêcher Jésus-Christ, et qu'à leur exemple, nous sommes pressées de le faire connaître dans tous les lieux de ce pays. Si les Apôtres ont donné leurs travaux, leur vie, et tout ce à quoi ils pouvaient prétendre en ce monde, pour aller évangéliser les peuples, pour-*

quoi les Sœurs de la Congrégation ne sacrifieraient-elles pas leur santé, leur satisfaction et leur repos pour la formation des filles à la vie chrétienne et aux bonnes mœurs? Notre Communauté doit être une image du Collège des Apôtres; mais je compare ce collège à une étoile du firmament, et la Congrégation à un brin de neige qui tombe en forme d'étoile.

On nous demande aussi pourquoi nous n'entrons pas dans quelqu'un des Ordres déjà établis dans l'Eglise. C'est que nous embrassons, en nous engageant dans cette Communauté, l'état même de la Sainte Vierge, notre Institutrice, notre Mère et notre Souveraine. Ayant reçu de Dieu le domaine de ce pays, conformément aux prières qui lui ont été adressées par les personnes qui y sont venues les premières, elle a eu dessein de faire instruire les petites filles en bonnes chrétiennes, pour qu'elles fussent ensuite de bonnes mères de famille: Pour cela, elle a choisi les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Diverses marques montrent que la Sainte Vierge a agréé qu'il y eût une réunion de Filles, qui s'assemblèrent dans l'île de Montréal, pour honorer la vie qu'elle a menée dans le monde. La Congrégation a pris naissance dans ce pays; c'est la première Communauté qui s'y soit formée, les autres étant déjà formées en France, avant de venir en Canada.

On nous demande encore pourquoi nous aimons mieux être sans clôture? Nous répondons que la Très Sainte Vierge n'a point été cloîtrée, elle a bien vécu dans une solitude intérieure, mais elle ne s'est jamais exemptée d'aucun voyage où il y eût quelque chose à faire ou quelque œuvre de charité à exercer. La regardant comme notre Institutrice, nous ne sommes point cloîtrées, quoique

vivant en communauté, afin d'être employées à l'instruction des filles dans les localités où les personnes qui nous conduisent jugent à propos de nous envoyer. Il est vrai que le cloître est la conservation de notre sexe ; mais pouvons-nous avoir une plus grande protectrice que Celle à qui le Père éternel a confié la Très Sainte Humanité de son Verbe ? O Sainte Vierge, par le pouvoir que vous avez reçu de Dieu sur toutes les créatures, je vous supplie très humblement de défendre cette petite troupe contre l'attaque des ennemis du salut, et de marquer au frontispice de cette Communauté : SAUVEGARDE DE LA REINE DU CIEL.

C'est ainsi que la Mère Bourgeoys, en fondant et en gouvernant son Institut, avait toujours devant les yeux la vie, les actions et les exemples de la Très Sainte Vierge. Elle veut que tout dans la Congrégation, les meubles, les maisons, les personnes, portent les livrées de Marie. Dans un même sentiment de piété filiale envers Celle qu'elle appelait sa Maîtresse et sa bonne Mère, et toujours pour reporter ses Filles vers le but de leur vocation, elle choisit pour fête patronale de sa Communauté la Visitation de Marie, que M. Olier appelle le mystère de son apostolat.

XVIII.

Maladie et mort de la vénérable Mère. — Ses obsèques. — Développement de sa Congrégation. — Sa mémoire en vénération dans tout le pays.

Les jours de la vénérable Mère ne se comptent plus que par des mérites. Dans son désir de la

patrie, elle appelle de tous ses vœux l'heure de son éternelle réunion au céleste Epoux.. Elle n'a plus en effet qu'à aller recevoir « la couronne de justice » que l'Apôtre, arrivé à la fin de sa course, entrevoyait et espérait comme récompense de sa foi et de ses travaux pour la gloire de Dieu.

Elle venait d'atteindre sa soixante et dix-neuvième année quand une grave maladie fit présager que son exil allait finir. A cette pensée, ses Filles sont désolées, elles supplient le ciel de prolonger l'existence d'une Mère qui leur est si utile. La sainte malade, grâce sans doute à leurs prières, revient peu à peu à la santé, mais elle se plaint doucement de ce que leur filiale affection la retient en ces lieux mortels... Ce mieux toutefois ne fut pas de longue durée, c'était le dernier reflet d'une lampe qui s'éteint.

Dans la nuit qui précéda le 1^{er} janvier 1700, la maîtresse des novices, sœur Charly, étant à l'extrémité, on réveilla les Sœurs pour assister aux prières des agonisants. A l'annonce de cette triste nouvelle, la Mère Bourgeoys poussa un grand soupir, et s'écria avec un accent d'humilité : *Ah ! mon Dieu, que ne me prenez-vous, moi qui suis inutile à tout dans cette maison, tandis que cette pauvre Sœur peut encore rendre de grands services !* A l'instant, Dieu exauça sa pieuse servante. La malade se trouva mieux, et, le lendemain, la charitable Mère fut prise d'une violente fièvre, accompagnée de douleurs aiguës.

Au milieu de ses souffrances, elle ne laissait échapper aucune plainte ; elle prenait sans réplique ce qu'il plaisait au médecin de lui prescrire ou aux Sœurs de lui présenter, malgré sa répugnance pour les remèdes et la certitude qu'ils ne servaient qu'à la faire souffrir davantage. Mais la souffrance était,

dans la maladie même, sa plus chère ambition. Elle cherchait à augmenter ses douleurs par des positions gênantes. L'infirmière, remarquant les industries de sa mortification, la conjura de s'accorder quelque repos, et la sainte malade, toujours docile, se soumit humblement.

A mesure qu'elle approchait de son éternité, son amour envers le céleste Epoux semblait redoubler : on eût dit qu'elle commençait à l'entrevoir. Cet amour se manifestait par des élans enflammés, des aspirations brûlantes en forme de cantique.

Jusqu'au dernier moment, comme une bonne et tendre mère, elle s'occupa des intérêts de la Communauté. Entre autres recommandations à ses Sœurs, elle les engagea à ne point abandonner d'elles-mêmes la Congrégation de Notre-Dame de la Victoire, première association de jeunes filles, commencée avec l'Institut, dans la pauvre étable donnée par M. de Maisonneuve. Elle leur conseilla aussi de profiter des circonstances que la Providence pourrait faire naître pour reconstruire sur de plus vastes proportions les appartements affectés aux Sœurs et aux élèves dont le nombre allait toujours croissant. Puis, dans un langage de feu, elle les exhorta à une grande fidélité à la Règle, qu'elle leur a tant de fois représentée *comme un avant-mur qui garde les Communautés et protège la vertu de celles qui y demeurent.*

Mais prêchant toujours plus d'exemples que de paroles, la sainte mourante, par sa mortification, son obéissance, sa soumission au bon plaisir de Dieu, est encore pour ses filles un modèle des vertus qu'elle a recommandées et pratiquées toute sa vie. Plus l'heure de la délivrance approchait, plus il y avait de paix et de sérénité dans son âme. Elle récitait sans cesse des actes de foi, d'amour et de re-

connaissance. Le douzième jour de sa maladie, après avoir reçu avec une ferveur angélique les derniers sacrements, elle tomba dans une paisible agonie qui dura trois heures; puis, les mains modestement posées sur la poitrine, elle s'endormit doucement du sommeil des prédestinés, dans la



quatre-vingtième année de son âge, et la quarante-septième depuis son arrivée à Ville-Marie.

A peine la Servante de Dieu eut-elle rendu le dernier soupir, que son visage, altéré par ses dernières souffrances et les austérités de sa vie, brilla d'un éclat que l'on prit pour une marque de la gloire dont son âme jouissait déjà dans le ciel. La douleur fut grande, l'affliction profonde, parmi ses

filles que les liens les plus sacrés attachaient à cette tendre Mère qu'elles avaient toujours considérée comme la vivante image de Marie. Mais fortes et résignées, elles portent vers le ciel leurs regrets et leurs soupirs, assurées d'avoir auprès de Dieu une puissante avocate, pour les aider à continuer l'œuvre dont elles restaient les héritières.

A la nouvelle de la perte que venait de faire la colonie, tout Montréal s'émut. De toutes parts on accourut à la Congrégation pour donner à la sainte Fondatrice des témoignages de respect et de vénération. Chacun voulait se procurer quelque chose qui eût appartenu à cette religieuse, si justement vénérée et regrettée, ou au moins faire toucher à son corps des chapelets, des médailles ou autres objets pieux.

L'inhumation de ce saint corps donna lieu à une pieuse contestation entre la Congrégation et le Séminaire. M. Dollier de Casson, supérieur, partagea le différend en ordonnant que le corps fût enterré dans l'église paroissiale et que le cœur fût placé dans la chapelle des Sœurs.

En conséquence, les obsèques furent célébrées à la paroisse. Il y eut un concours dont on n'avait point vu jusqu'alors d'exemple à Ville-Marie. Un ecclésiastique qui y assistait écrivait le jour même à un de ses amis de France : « Il n'y a jamais eu
« tant de prêtres ni de religieux dans l'église de
« Montréal qu'il en est venu ce matin aux funé-
« railles de la Mère Bourgeois. MM. nos Gouver-
« neurs général et particulier ont été présents et le
« concours du peuple a été extraordinaire. Si les
« saints se canonisaient comme autrefois, on dirait
« demain la messe de SAINTE MARGUERITE DU
« CANADA. »

M. Dollier de Casson, âgé de quatre-vingts ans, qui avait toujours honoré la vénérable Mère comme l'un des plus riches présents que la bonté divine eut faits à la colonie, prononça lui-même l'Oraison funèbre.



Le cœur de la regrettée défunte fut renfermé dans une boîte de plomb en forme de cœur et placé dans une niche préparée dans le mur de l'église de la Congrégation. Le trentième jour depuis celui du décès, on fit un service solennel. M. de Belmont prononça une seconde oraison funèbre. On ferma l'entrée de cette niche par une plaque sur laquelle on grava l'inscription suivante :

Obsèques de la Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys.

Le cœur qui couvre cette pierre,
 Ennemi de la chair, détaché de la terre,
 N'eut point d'autre trésor qu'un essaim précieux
 De vierges que son zèle assambla dans ces lieux.


En descendant dans la tombe, la vénérable Fondatrice éveilla dans tous les cœurs un élan d'estime et de reconnaissance. Depuis cette époque, son souvenir s'est conservé et se perpétue, non seulement dans sa famille religieuse, mais encore dans le Canada tout entier. Le nom de MARGUERITE BOURGEOYS, essentiellement lié à l'histoire de la colonie, est connu, béni et invoqué dans les familles chrétiennes comme celui d'un apôtre, d'une bienfaitrice et d'une mère. Les jeunes personnes confiées aux soins de ses filles et formées à leur école portent partout l'amour et l'admiration qu'elles ont pour sa mémoire. En Canada et dans les contrées voisines, on aime et on honore l'héroïque Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

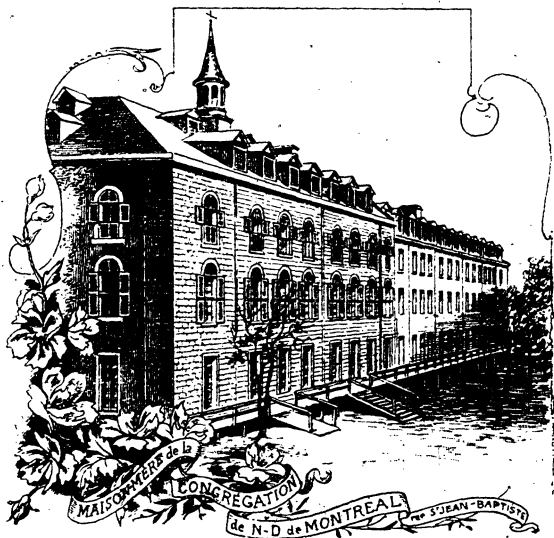
Dieu a daigné autoriser par un grand nombre de faveurs, la confiance des personnes qui recourent à l'intercession de sa fidèle servante. A Ville-Marie et ailleurs, on a attribué au crédit de Marguerite Bourgeoys, auprès de Dieu, diverses grâces et cures merveilleuses obtenues à la suite de neuvaines particulières faites en son honneur. Ces faits attestent la dévotion qu'inspire le souvenir des vertus et des œuvres de cette humble servante de Dieu.

Aussi l'église du Canada s'est-elle particulièrement réjouie lorsque le 7 décembre 1878, un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, sous le glorieux pontificat de notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, déclara VÉNÉRABLE la très humble servante de Dieu, MARGUERITE BOURGEOYS, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

Unie aux prières des pieux fidèles, sa nombreuse famille, dans un profond sentiment d'amour filial et de religieuse vénération, appelle de tous ses vœux le jour où il lui sera donné d'honorer sur les autels sa *glorieuse et bien-aimée Mère*.

Grâce à la protection de son auguste patronne, la Reine du Ciel, la Congrégation de Notre-Dame de Montréal s'est développée, malgré diverses épreuves, notamment celle des trois incendies désastreux de 1683, 1768, 1893. Elle a donné l'éducation chrétienne à des milliers de jeunes filles dans toutes les classes de la société. Aujourd'hui, l'Institut dont les constitutions ont été définitivement approuvées par le Saint-Siège, compte cent douze établissements, répandus dans vingt diocèses, et onze cents religieuses professes, donnent l'instruction à plus de vingt-cinq mille élèves.



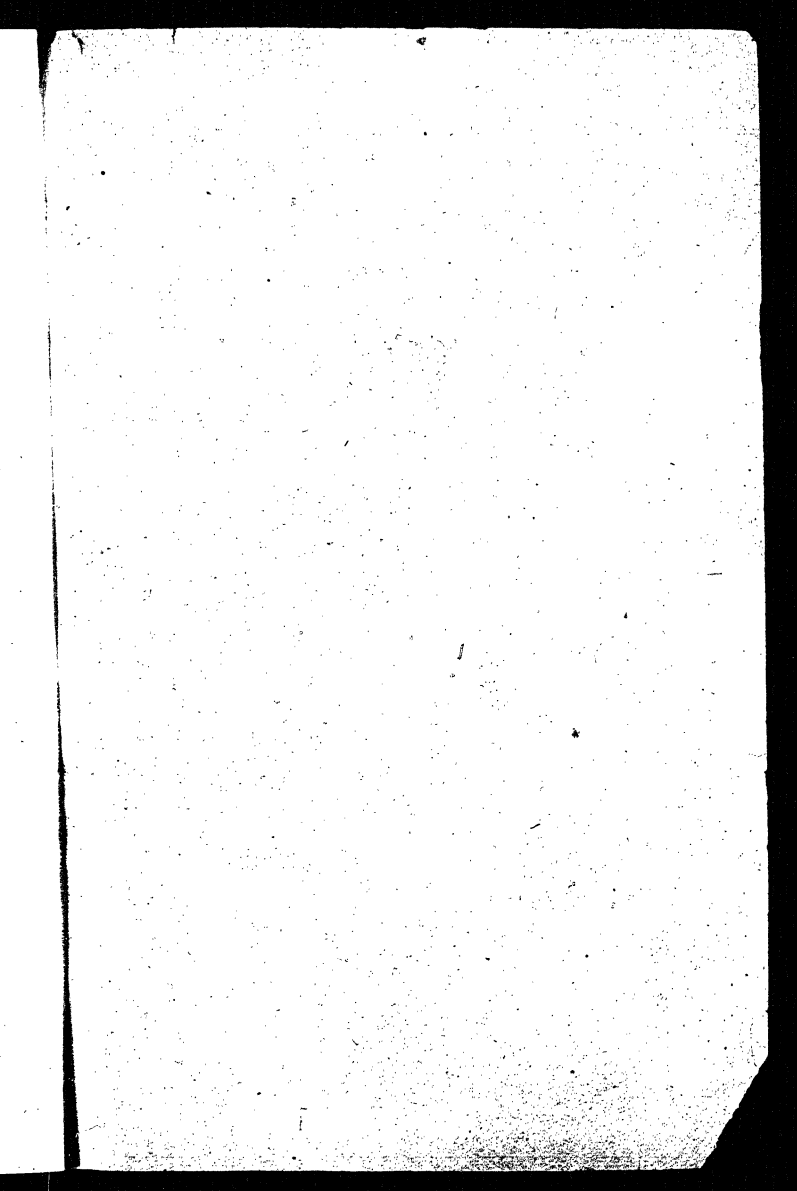


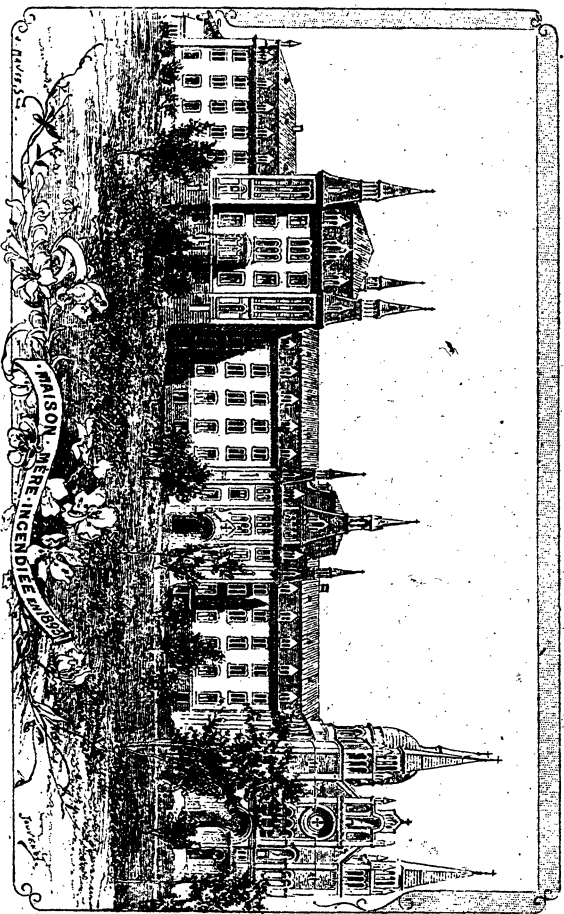
PRIÈRE

O Jésus, amateur des âmes, source de toute sainteté, daignez glorifier votre humble servante, MARGUERITE BOURGEOYS, afin qu'en l'entendant proclamer Bienheureuse par votre Vicaire sur la terre, ses filles, le cœur débordant de joie, fassent monter vers le ciel le tribut de leur reconnaissance, et que, toutes au comble du bonheur, redisent le cantique d'action de grâces de votre divine Mère : *« Mon âme glorifie le Seigneur parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, et qu'il a fait en elle de grandes choses. »* Ainsi soit-il.



ABBEVILLE. — IMPRIMERIE C. FAILLART





Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal élevée sur le versant de la montagne en 1880
et devenue la proie des flammes le 8 juin 1893.